



Évaluation du statut et de
l'efficacité des plateformes
nationales multipartites
dans la mise en oeuvre
du mécanisme de
financement mondial

À propos de nous

Chez PAI, nous sommes motivés par une vérité puissante: une femme en charge de sa santé reproductive peut changer sa vie et transformer sa communauté.

Notre mission est de promouvoir l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs à travers la recherche, le plaidoyer et les partenariats innovants. Cette réalisation améliorera considérablement la santé et l'autonomie des femmes, réduira la pauvreté et renforcera la société civile.

Remerciements

L'Évaluation du statut et de l'efficacité des plateformes nationales multipartites dans la mise en oeuvre du mécanisme de financement mondial a été élaborée par Joyce Kyalo, consultante pour le Hub.

Cette évaluation des PNM du GFF a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre le Hub et le GCSC, qui est coordonné par le PMNCH. PAI a offert l'appui financier nécessaire pour cette publication.

L'auteur tient tout particulièrement à remercier la société civile, les points focaux nationaux du Ministère de la santé et de la Banque mondiale, ainsi que les agents de liaison des 26 pays auprès du GFF, qui ont fourni des informations d'une valeur inestimable et ont répondu aux questionnaires d'évaluation dans les délais impartis.

Lors de l'atelier des OSC en novembre 2019, en marge de la réunion du Groupe d'investisseurs du GFF, l'auteur a impliqué les participants dans un processus de validation des résultats préliminaires. Nous sommes fortement reconnaissants des précieuses contributions apportées par les participants et les membres du Groupe de pilotage du GCSC.

En dernier lieu, l'auteur souhaite également remercier les efforts de Suzanna Dennis, Chelsea Mertz et Maty Dia pour leur temps et leur inestimable contribution au processus de révision du rapport, ainsi que Dilly Severin, Madeline Kirsch et Meredith Radel pour leur soutien à la conception et à la révision du rapport d'évaluation.

L'auteur assume seul la responsabilité pour toute erreur ou omission.

**Évaluation du statut et de l'efficacité
des plateformes nationales
multipartites dans la mise en oeuvre
du mécanisme de financement
mondial**

AOÛT 2020

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	1
LISTE DES IMAGES	1
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	2
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	3
OBJECTIF DE L'ÉVALUATION	9
MÉTHODOLOGIE	11
Échantillon	12
Processus de collecte et de saisie des données	12
Analyse des données	13
CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DES PNM	15
Caractéristiques générales	16
Distribution des répondants par pays	16
Systèmes de gouvernance au sein des pays du GFF	17
PNM existantes au sein des pays du GFF	17
Composition et représentation	19
Membres des groupes constitutifs des PNM	19
Transparence du processus de sélection des membres et sa représentation	21
Rôles et responsabilités	21
Les PNM ont établi des différents rôles et responsabilités clairs	21
Difficultés liées à la mise en œuvre du DI SRMNEA-N	25
Analyse du tableau de bord	26
Pays pionniers	27
Pays de la deuxième vague du GFF	28
Pays de la troisième vague du GFF	29

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION RELATIVE AUX CONCLUSIONS	31
Les défis restant à relever par les PNM	32
Les défis liés aux PNM varient selon la vague des pays.....	33
Pays pionniers	34
Pays de la deuxième vague	34
Pays de la troisième vague	34
Conclusions	34
ANNEXES	35
Annexe 1 : liste des ressources	36
Annexe 2 : questionnaire	37
Annexe 3 : méthodologie de notation du tableau de bord.....	44
NOTES FINALES	45

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RÉPONDANTS CIBLÉS POUR CHAQUE PAYS / PAGE 12

TABLEAU 2 : VARIABLES DE L'ÉVALUATION / PAGE 13

TABLEAU 3 : NOMBRE DE RÉPONSES PAR PAYS SUR LA COMPOSITION DES MEMBRES DES GROUPES CONSTITUTIFS DES PNM / PAGE 20

TABLEAU 4 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DANS LES PAYS PIONNIERS / PAGE 27

TABLEAU 5 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DANS LES PAYS DE LA DEUXIÈME VAGUE / PAGE 28

TABLEAU 6 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DES PAYS DE LA TROISIÈME VAGUE / PAGE 29

LISTE DES IMAGES

IMAGE 1 : LES PAYS DU GFF / PAGE 8

IMAGE 2 : NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR PAYS / PAGE 16

IMAGE 3 : REPARTITION DES RÉPONDANTS / PAGE 16

IMAGE 4 : IDENTIFICATION DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE PAR LES RÉPONDANTS DES PAYS DU GFF / PAGE 17

IMAGE 5 : TYPES DE PNM / PAGE 18

IMAGE 6 : PERCEPTION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DES GROUPES CONSTITUTIFS DES PNM / PAGE 19

IMAGE 7 : TRANSPARENCE DU PROCESSUS DE SÉLECTION / PAGE 21

IMAGE 8 : VENTILATION DES « OUI » PROVENANT DES RÉPONDANTS DES OSC, DE LA BANQUE MONDIALE ET DU MS / PAGE 21

IMAGE 9 : LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS SONT CLAIREMENT DEFINIS SOUS LA FORME D'UN PE OU DE TdR / PAGE 22

IMAGE 10 : OSC AYANT TENU UN PROCESSUS CONSULTATIF INTERNE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DI SRMNEA-N / PAGE 23

IMAGE 11 : MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC DES RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS / PAGE 24

IMAGE 12 : DIFFICULTÉS LIÉES A LA MISE EN ŒUVRE DES PNM / PAGE 25



LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

DI	Dossier d'investissement
GCSC	Groupe de coordination de la société civile
GFF	Mécanisme de financement mondial
Le Hub	Hub d'engagement et de ressources du GFF en faveur de la société civile
MF	Ministère des finances
MP	Ministère de la planification
MS	Ministère de la santé
OSC	Organisation de la société civile
PAD	Document d'évaluation de projet
PE	Protocole d'entente
PMNCH	Le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
PNM	Plateforme nationale multipartite
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
SRMNEA-N	Santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent(e) et de la nutrition
TdR	Termes de référence

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

3

Cette évaluation présente une analyse détaillée des plateformes nationales multipartites (PNM) du Mécanisme de financement mondial (GFF) en matière d'efficacité et de fonctionnalité dans la coordination stratégique des parties prenantes et sources de financement pour les dossiers d'investissement (DI) nationaux en matière de santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N). Guidée par les normes minimales énoncées dans la Note d'orientation : *plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque Femme Chaque Enfant*, cette évaluation permet de mettre en lumière le statut des processus du GFF dans les pays et l'existence des PNM, ainsi que la composition et la représentation des divers groupes constitutifs des PNM, et dans quelle mesure la structure d'une PNM exerce ses rôles et ses responsabilités au niveau des pays¹. Cette évaluation a été soutenue par PAI par le biais de son Hub de ressources et d'engagement du GFF pour la société civile (le Hub) et le Groupe de coordination de la société civile du GFF (GCSC), hébergé et coordonné par le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (le PMNCH).





La présente évaluation a ciblé les répondants de 27 des 36 pays membres du GFF, et exclu les neuf nouveaux pays ayant rejoint le GFF en août 2019. Les partenaires interrogés ont rempli un questionnaire en ligne principalement adressé aux points focaux nationaux de la société civile et de la Banque mondiale, ainsi qu'à ceux du Ministère de la santé auprès du GFF. Des répondants provenant de 25 pays au total (93%) ont rempli le sondage, avec un taux de réponse de 85% de la part des personnes interrogées. La conception de cette étude a fait appel à une démarche descriptive et transversale et a suivi en même temps une approche de méthode mixte en utilisant aussi bien des variables qualitatives que quantitatives. Les résultats obtenus ont également servi pour élaborer une méthodologie de notation pour un tableau de bord permettant d'illustrer les conclusions tirées dans l'ensemble des pays du GFF.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

Existence des PNM

L'ensemble des 25 pays membres du GFF avait déjà une structure ou un mécanisme en place qui faisait office de PNM. Cependant, les réponses des personnes interrogées de la moitié des pays divergent et témoignent donc d'un manque de connaissance de la part des différents groupes constitutifs des PNM.

Composition et représentation

Des écarts au niveau de la représentation et de la composition des PNM dans les pays du GFF ont été constatés, notamment en ce qui concerne la représentation des jeunes et des adolescent(e)s, du secteur privé et des ministères des finances et de la planification (le MF et le MP, respectivement). Sur l'ensemble des répondants, 56 % ont estimé que le processus de sélection des membres des groupes constitutifs avait été transparent, 17 % qu'il n'avait pas été transparent et 27 % n'étaient pas sûrs.

Mise en œuvre et fonctionnalité d'une PNM

Seuls trois pays membres du GFF (Guatemala, Indonésie et Myanmar, soit 12%) avaient rédigé pour les besoins de leurs PNM, des termes de référence (TdR) de façon claire et les avaient publiés. Afin que l'engagement d'une PNM soit efficace et significatif, il est nécessaire d'inviter et de faire participer ses membres à des réunions régulières, lors desquelles ils peuvent proposer une orientation stratégique. Les ordres du jour des réunions doivent être clairement définis, les rapports doivent être partagés et examinés ouvertement et la possibilité de prendre des mesures correctives en cours de processus de mise en œuvre du DI national devrait figurer parmi les rôles et responsabilités de ses membres. Les PNM dans seulement 10 des 25 pays enquêtés ont abordé des questions liées à la SRMNEA-N. Aucun des 25 pays du GFF n'a tenu des réunions, à fréquence régulière. De même, les plateformes nationales ne disposaient pas d'ordres du jour clairement liés à la SRMNEA-N et/ou au GFF ou leurs membres des

groupes constitutifs n'avaient pas partagé les rapports. Par conséquent, on peut conclure que les PNM des pays du GFF ne fonctionnent pas de manière efficace et optimale comme prévu dans les documents d'orientation.

Parmi les défis qui entravent la formation et l'efficacité du fonctionnement des PNM, les questions relatives à la gouvernance s'avèrent particulièrement importantes, notamment en ce qui concerne la gestion du gouvernement du pays d'accueil, l'insuffisance des ressources financières et de l'assistance technique, ainsi que le manque de communication et d'engagement. Les répondants des pays pionniers et des pays de la deuxième et troisième vague ont classé différemment les divers défis rencontrés. Néanmoins, une assistance technique insuffisante reste un défi majeur parmi les pays de la troisième vague.

Tableau de bord des PNM du GFF par pays

Le présent tableau de bord comparant les performances des PNM entre les pays du GFF affiche des résultats qui indiquent clairement une lacune au niveau de l'efficacité du fonctionnement. Cela est d'autant plus aggravé par l'absence de plateformes formelles et d'une gestion claire, ainsi que par l'insuffisance des ressources financières et par conséquent, les réunions n'ont pas lieu régulièrement.



CONCLUSIONS

La mise en œuvre du GFF se déroule dans un cadre de PNM pilotées par les gouvernements et composées de différents acteurs s'unissant pour faire progresser la SRMNEA-N. Par conséquent, l'existence de ces plateformes dans les pays du GFF s'avère un élément positif. L'orientation que le GFF pourrait donner au caractère inclusif et fonctionnel de ces plateformes peut aider à faire en sorte que les contributions apportées par les différentes parties prenantes au partenariat du GFF soient concrétisées et aient un impact. Toutefois, nos recherches montrent que la plupart des pays ciblés par l'enquête n'ont pas suivi ces normes minimales.

Bien que la société civile des pays du GFF se soit engagée à soutenir et à s'impliquer dans ces plateformes nationales, elle n'a pas pour autant le pouvoir de garantir la fonctionnalité de la plateforme. Il est donc nécessaire que les autres acteurs (le Secrétariat du GFF, les autres partenaires dans le domaine du développement et les gouvernements eux-mêmes) exercent leur leadership pour élaborer un plan visant à renforcer ces plateformes nationales et à mettre en œuvre le partenariat du GFF comme prévu.



CONTEXTE

Le GFF est un partenariat à multiples parties prenantes qui s'efforce d'améliorer la SRMNEA-N en alignant, en harmonisant et en renforçant l'efficacité des investissements. Pour accéder au Fonds fiduciaire du GFF et aux fonds alignés, les pays élaborent un DI en lien avec la SRMNEA, décrivant les priorités de financement fondées sur des preuves.² Par la suite, le GFF octroie une subvention relativement modeste provenant de son Fonds fiduciaire pour appuyer le pays à obtenir un financement provenant de ressources nationales et de ressources supplémentaires de l'Association internationale de développement ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et d'autres sources externes de financement, y compris du secteur privé. Afin de réduire les inefficacités, d'assurer l'harmonisation et de renforcer l'impact, il est primordial de veiller à une coordination stratégique entre les diverses parties prenantes et entités qui planifient et financent les différents volets du DI SRMNEA-N du pays, compte tenu de la multiplicité des sources de financement et du caractère multisectoriel du modèle du GFF.

À présent, parmi les pays du GFF figurent les 36 pays éligibles sur les 67 qui ont lancé des processus liés au GFF (image 1). Neuf autres pays ont rejoint le GFF en 2019. Chaque pays se situe à un stade différent de sa mise en œuvre. La plupart des pays pionniers se trouvent à leur troisième année ou plus tard, tandis que les pays de la deuxième et de la troisième vague se situent aux deux premières années de leur mise en œuvre ou sont en train d'élaborer les documents clés nécessaires au processus de mise en œuvre du GFF. Les pays de la quatrième vague récemment annoncés doivent d'abord suivre une orientation alors qu'ils s'engagent dans le processus d'élaboration de documents clés tels que les DI SRMNEA-N, les stratégies de financement de la santé et les documents d'évaluation du projet.

La mise en place d'une PNM reste sans doute le pilier principal de la mise en œuvre du processus du GFF, autrement dit, la première étape consiste à établir un mécanisme piloté par le gouvernement permettant de garantir l'engagement et la coordination entre toute une série d'acteurs. Le rôle d'une PNM a pour spécificité principale d'élaborer, de mettre en œuvre, de coordonner et de faire un suivi des stratégies nationales pour la SRMNEA-N, ainsi que d'assurer que ces dernières soient alignées sur les plans nationaux des pays d'un point de vue plus large. Ces rôles sont décrits dans la *Note d'orientation du GFF de 2017 : plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque femme Chaque enfant* qui définit les normes minimales en matière de transparence, d'inclusion et de redevabilité mutuelle auxquelles chaque PNM est censée adhérer.

La notion de gouvernance des PNM varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, les PNM ne sont pas créés spécifiquement pour le GFF, mais s'appuient plutôt sur un organisme de coordination déjà existant qui est utilisé pour mettre en œuvre le processus du GFF dans le pays. En fait, de telles PNM existent déjà dans le secteur de la santé et dans les secteurs connexes de la plupart des pays, bien qu'ils puissent varier considérablement au niveau de leur configuration, de leur caractère inclusif, de leur transparence et de leur fonctionnalité en général³. Dans la plupart des pays du GFF, les PNM sont essentiellement des mécanismes de coordination nationaux préexistants, tels que l'approche sectorielle globale (SWAp), les comités de coordination interagences (CCI) ou les groupes de travail au sein du MS, du MF ou du MP, qui sont utilisés pour traiter le DI SRMNEA-N et le programme de mise en œuvre du financement de la santé.

Afin de garantir l'efficacité et la fonctionnalité des PNM, ces dernières doivent refléter les besoins et le contexte de chaque pays du GFF. La définition des rôles et des responsabilités exercés par la PNM contribue à assurer la fonctionnalité (principalement en ce qui concerne le développement, la mise en œuvre, la planification, le suivi et l'évaluation des stratégies ou des DI SRMNEA-N au niveau national et d'autres stratégies, telles que le financement de la santé). Par conséquent, l'efficacité et la fonctionnalité des PNM se trouvent déterminées par la manière dont les PNM exercent ces rôles et responsabilités pour atteindre les résultats décrits dans les politiques. Il est donc primordial d'assurer une coordination intergouvernementale entre les deux niveaux de gouvernement, particulièrement dans les pays qui présentent des systèmes décentralisés comme le Kenya et le Nigéria.

L'engagement de la société civile reste dès lors l'élément crucial pour le renforcement de l'appropriation nationale et des capacités des PNM pilotées par le gouvernement. Le premier objectif de la *Stratégie d'engagement de la société civile de 2017* approuvée par le Groupe des investisseurs du GFF recommande que les plateformes nationales soutiennent la société civile afin qu'elle s'implique activement dans la réalisation d'objectifs communs. Elles y arriveront en mettant en œuvre la réussite de la mise en œuvre de la *Note d'orientation : plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque femme Chaque enfant*. L'existence de PNM solides constitue un élément si crucial à la coordination que trois des quatre subventions pilotes du PMNCH visant à soutenir l'engagement des organisations de la société civile (OSC) dans les pays du GFF impliquaient les OSC dans l'élaboration de TdR pour soutenir l'opérationnalisation des PNM du GFF⁴.

Une plateforme nationale qui fonctionne efficacement permet à la société civile de jouer un rôle essentiel de veille pour s'assurer que les divers groupes constitutifs, comme le secteur privé, les adolescent(e)s et les jeunes soient inclus. L'efficacité et la fonctionnalité peuvent être garanties par une participation active des plateformes qui débattent systématiquement les avancements réalisés par rapport aux buts et aux objectifs énoncés dans le DI SRMNEA-N. S'assurer que les membres de la plateforme parviennent à une définition claire des objectifs lors de l'élaboration des plans de travail annuels contribuerait à combler les lacunes au niveau des programmes comme du financement. Des mesures correctives sont prises au fur et à mesure qu'un processus d'apprentissage régional entre pairs se met en place.

Selon les membres du groupe de travail et autres parties prenantes du GCSC, certains indices laissent supposer que les PNM de nombreux pays du GFF ne fonctionnent pas efficacement en tant qu'espace pour la délibération et la prise de décision significatives à l'égard des processus du GFF. Cela pourrait non seulement porter préjudice à une compréhension commune de l'approche du GFF et des avantages qu'en retirent les multiples parties prenantes du pays, mais aussi mener à une mise à l'écart du processus de certaines parties prenantes du GFF potentiellement importantes. Au fur et à mesure que le GFF arrive à maturité et s'étend à un plus grand nombre de pays, la réalisation d'une évaluation indépendante des leçons tirées dans les actuels pays du GFF devient essentielle pour favoriser l'apprentissage et les futures améliorations à apporter dans les nouveaux pays ayant déjà commencé l'élaboration de documents clés et/ou qui ne font qu'entamer les processus de mise en œuvre.

IMAGE 1 : LES PAYS DU GFF



OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif de cette évaluation consistait à mesurer le statut des PNM dans 27 pays du GFF par rapport aux dispositions énoncées dans la note d'orientation régissant les PNM et à tout autre critère important qui figure dans le plan d'affaires du GFF, ainsi qu'aux directives de mise en œuvre du GFF dans le pays⁵. Les conclusions issues de cette évaluation seront utilisées comme base de plaidoyer permettant de renforcer l'efficacité et la fonctionnalité des PNM. En outre, ces conclusions fourniront une base factuelle pour élaborer une approche commune à l'ensemble des sociétés civiles qui permette de renforcer les plateformes nationales et d'établir une base de référence en vue d'un suivi continu du statut des PNM dans les différents pays.





Plus précisément, l'évaluation a permis de :

1. Réaliser une analyse des structures existantes ou nouvelles que les pays du GFF utilisent pour coordonner l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du DI en SRMNEA et des stratégies de financement de la santé ;
2. Déterminer la composition et la représentation de la plateforme ;
3. Évaluer le niveau d'efficacité et d'opérationnalisation des plateformes en tant qu'espace de dialogue pour soutenir un engagement actif de la société civile et des groupes constitutifs dans le processus du GFF ; et
4. Mettre au point un tableau de bord national permettant de mesurer le statut actuel des PNM par rapport aux normes minimales énoncées dans la note d'orientation pour les PNM.

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation a ciblé les 27 pays pionniers et les pays de la deuxième et troisième vague du GFF.

1. Pays pionniers : Éthiopie, Kenya, RDC et Tanzanie
2. Pays de la deuxième vague : Bangladesh, Cameroun, Guinée, Libéria, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Sierra Léone et Vietnam
3. Pays de la troisième vague : Afghanistan, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Guatemala, Haïti, Indonésie, Madagascar, Malawi, Mali, RCA et Rwanda

Afin d'identifier les domaines abordés par l'instrument d'enquête, l'évaluation a passé en revue les différents rapports, publications et autres documents existants, y compris les tableaux de bord nationaux du GFF du Kenya, du Nigéria et de la Tanzanie, ainsi que d'autres outils de suivi, comme la une de l'actualité au Liberia et en Sierra Léone^{6,7,8}. Les normes minimales et la liste de contrôle énoncées dans la note d'orientation, ainsi que les directives de mise en œuvre du GFF dans les pays ont servi pour élaborer l'outil. Le questionnaire était structuré comme suit :

- Partie 1 : aperçu du GFF et de la PNM
- Partie 2 : composition et représentation
- Partie 3 : rôles et responsabilités

L'équipe du Hub, administrée par PAI et par le Groupe de pilotage du GCSC (coordonné par le PMNCH), ont examiné et approuvé le questionnaire, qui a par la suite été traduit en français afin de le mettre à disposition des pays francophones. Les versions anglaise et française des outils ont été téléchargées sur Survey Monkey et distribuées à tous les répondants potentiels.

ÉCHANTILLON

Parmi les répondants ciblés par l'enquête se trouvaient les points focaux du GFF de la société civile des 27 pays du GFF, un point focal du GFF du MS et les points focaux ou agents de liaison du GFF auprès de la Banque mondiale. Les répondants de la société civile ont été délibérément sélectionnés parmi les points focaux des OSC par l'intermédiaire du GCSC. Le nombre de répondants visés par pays est indiqué dans le tableau 1.

PROCESSUS DE COLLECTE ET DE SAISIE DES DONNÉES

L'évaluation a été fondée sur un modèle transversal et descriptif pour la conception de cette étude en suivant une approche de méthodes mixte et en employant aussi bien des variables qualitatives que quantitatives. Le recours à une approche transversale pour cette étude a permis de rassembler des informations pertinentes à un moment donné, tandis que le caractère descriptif de la conception a facilité la collecte de données. Ce dernier aspect a ainsi permis d'apporter des réponses sur le statut actuel de certains des paramètres de mesure sélectionnés et utilisés dans le cadre de cette évaluation. La coordination de la collecte des données a été réalisée de manière virtuelle.

La collecte des données s'est déroulée du 2 septembre au 11 octobre 2019. Pendant cette période, les répondants ont fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer que le questionnaire soit bien rempli et que le taux de réponse soit élevé. Ce processus a duré quatre semaines au total.

TABLEAU 1 : RÉPONDANTS CIBLÉS POUR CHAQUE PAYS

Par pays	
Organisation	Nombre de répondants
OSC	1-2
Banque mondiale	1
MS	1



ANALYSE DES DONNÉES

Pour vérifier l'exhaustivité et la cohérence des informations, les questionnaires ont été vérifiés avant le traitement des données. Les données ont par la suite été exportées vers Microsoft Excel pour une analyse plus approfondie. Un modèle basé sur Excel a été développé pour procéder à l'analyse des différentes composantes de l'évaluation, l'unité d'analyse étant le pays. Les données qualitatives ont été évaluées selon une méthode d'analyse du contenu, dans laquelle elles ont été codées par thèmes utilisant des mots ou des phrases similaires. Quant aux données quantitatives, elles ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives. L'ensemble des données a été résumé sous forme de nombres, de moyennes, de pourcentages et de proportions afin de démontrer les constats et l'importance de chaque variable prise en compte dans le cadre de l'étude. Le tableau suivant présente les variables de l'évaluation prises en considération pour l'ensemble des pays du GFF.

TABLEAU 2 : VARIABLES DE L'ÉVALUATION

Les variables de l'évaluation ont été adaptées à partir de la liste de contrôle de la note d'orientation pour la plateforme nationale du GFF afin d'assurer l'efficacité du fonctionnement des PNM. La liste de contrôle comprend cinq éléments : la composition et la représentation ; les fonctions ; la participation et la communication ; l'assistance technique et les besoins en matière de capacités ; et l'établissement de rapports. De même, une approche de méthodes mixtes comprenant aussi bien des données qualitatives que quantitatives a été appliquée. Analyser les données quantitatives sur base de statistiques descriptives a permis de montrer la variabilité existante entre les pays. Cependant, une approche analytique par thèmes a été adoptée pour procéder à l'analyse des données qualitatives.

Variable	Mesure	Nature des données collectées
Section 1	Aperçu du statut actuel du processus du GFF par pays	Quantitatif, qualitatif
	Présence au niveau national de PNM par pays	Quantitatif, qualitatif
	Présence au niveau infranational de PNM par pays dans le contexte de systèmes de santé décentralisés	Quantitatif
Section 2	Représentation des OSC et de leurs groupes constitutifs, adhésion des membres et composition des PNM	Quantitatif, qualitatif
	Processus de sélection des OSC	Quantitatif, qualitatif
	Transparence et partage de l'information	Quantitatif, qualitatif
Section 3	Disponibilité de TdR ou d'un cadre de partenariat guidant l'engagement des PNM	Quantitatif, qualitatif
	Établissement des ordres du jour des PNM	Quantitatif, qualitatif
	Rapports techniques et financiers sur la SRMNEA-N et stratégies de financement de la santé	Quantitatif, qualitatif
	Fréquence des réunions	Quantitatif
	Mises à jour régulières sur la mise en œuvre des DI en SRMNEA-N et des stratégies de financement de la santé	Quantitatif, qualitatif
	Pertinence de l'engagement de la part des différents groupes constitutifs, y compris les OSC	Quantitatif, qualitatif
	Rôles des PNM pour assurer l'efficacité	Qualitatif
	Défis auxquels sont confrontés les PNM au niveau national	Qualitatif
	Recommandations pour améliorer l'opérationnalisation et l'efficacité des PNM nationales dans les pays du GFF	Qualitatif



CONCLUSIONS DE

15

L'ÉVALUATION

DES PNM

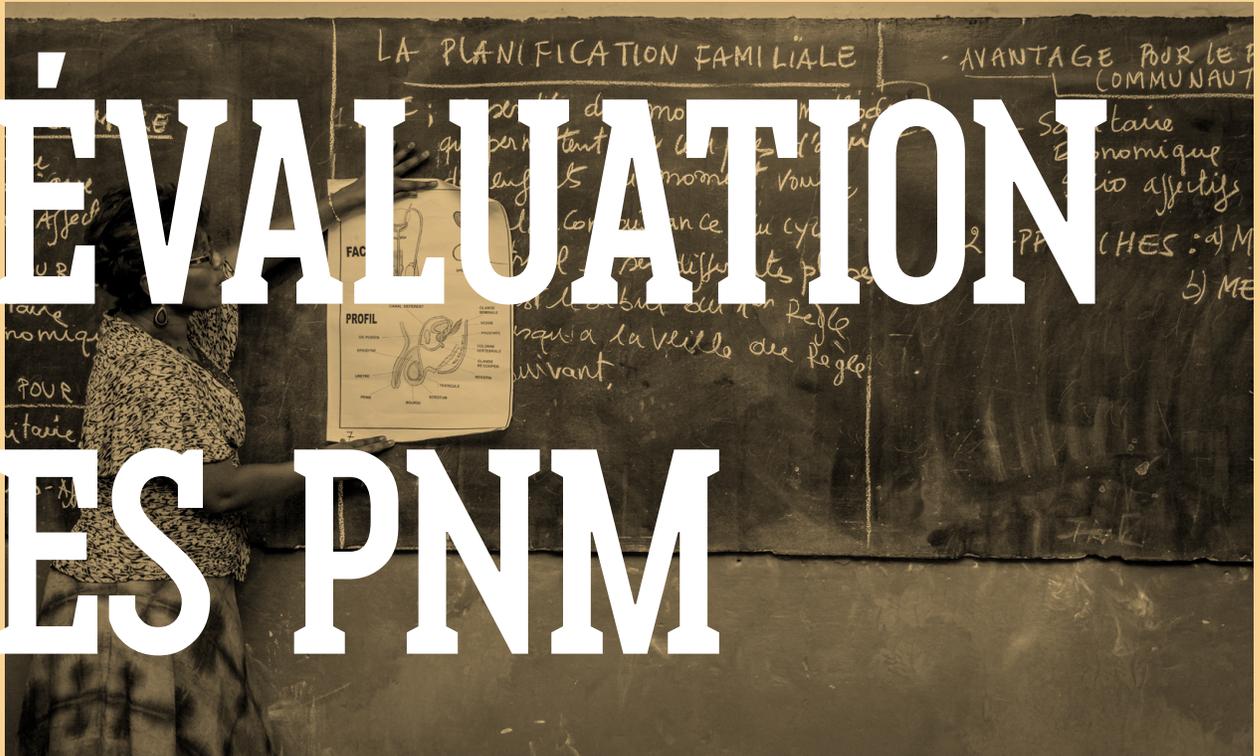
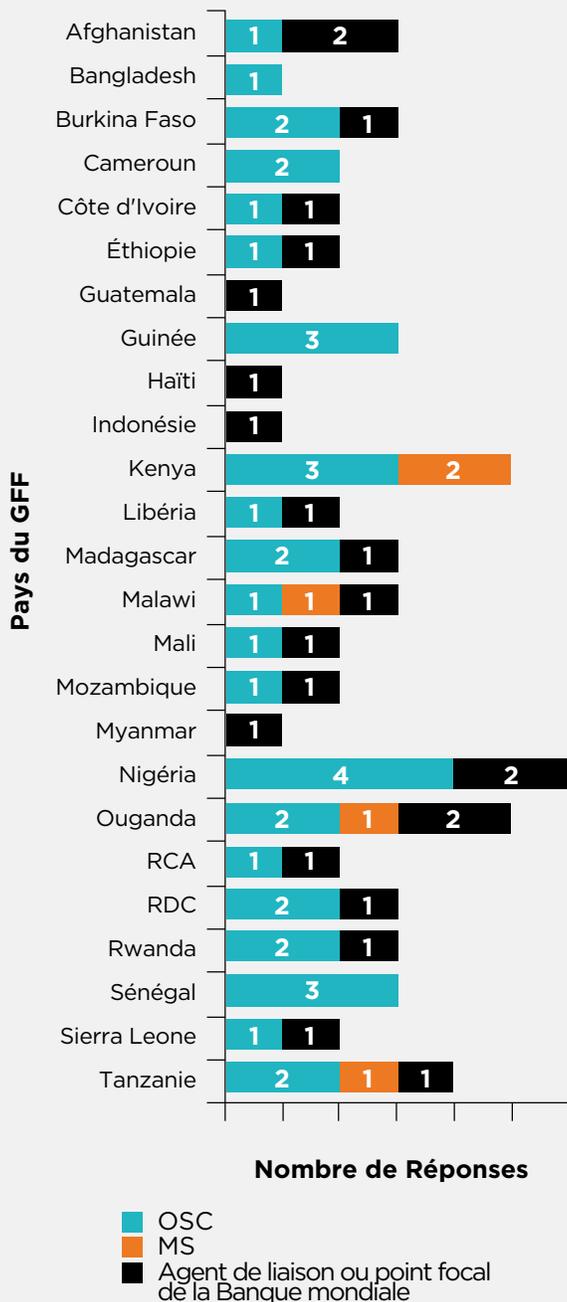


IMAGE 2 : NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR PAYS



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

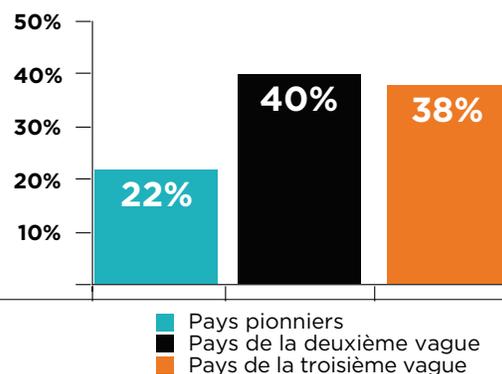
Au total, 71 personnes de 28 pays ont répondu à l'évaluation. Néanmoins, les données provenant des répondants du Niger, de la Mauritanie et du Tchad n'ont pas été incluses dans l'analyse pour de nombreuses questions parce qu'ils venaient de rejoindre le GFF, si bien qu'il faut s'attendre à ce qu'une grande partie de la PNM ne soit pas mise en œuvre. De même, quelques répondants n'ont pas répondu à toutes les questions. Parmi les répondants se trouvaient une ou deux personnes du groupe des OSC, un point focal du MS et un point focal ou agent de liaison auprès de la Banque mondiale pour chaque pays. Le taux de réponse a été de 85%. Seuls deux pays du GFF (le Cambodge et le Vietnam) n'ont pas répondu. La moyenne du nombre de répondants par pays s'est élevée à trois. Dans certains pays tels que Guatemala, Haïti, l'Indonésie et le Myanmar, tous les groupes constitutifs n'ont pas été représentés dans l'évaluation en raison de l'absence de réponse.

Un point focal du MS a répondu seulement dans quatre pays (le Kenya, le Malawi, la Tanzanie et l'Ouganda), tandis que le point focal ou l'agent de liaison auprès de la Banque mondiale a répondu dans 20 des 25 pays du GFF.

Distribution des répondants par pays

Le pourcentage de répondants provenant des pays anglophones s'élève à 55%. Parmi l'ensemble des membres, les points focaux du GFF au sein des MS ont affiché la plus faible proportion de répondants, soit 7 % du total des réponses. Le nombre le plus élevé de répondants provenait de la société civile, avec 59 %, suivi des points focaux ou des agents de liaison auprès de la Banque mondiale, avec 34 %. Les quatre pays pionniers ont représenté 22 %, les pays de la deuxième vague 40 % et les pays de la troisième vague 38 % du total des répondants.

IMAGE 3 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS



Systèmes de gouvernance au sein des pays du GFF

L'analyse des systèmes de gouvernance dans les pays du GFF a montré des résultats variables d'un pays à l'autre. Parmi ces derniers, six pays (le Burkina Faso, la Guinée, l'Indonésie, le Kenya, la RCA et la Tanzanie) ont mis en place des systèmes décentralisés de gouvernance. Le Guatemala, Haïti et le Myanmar présentaient des systèmes centralisés. Les réponses provenant d'autres pays tels que l'Afghanistan, le Cameroun et le Mozambique variaient selon la nature centralisée ou partiellement décentralisée des systèmes, tandis que le Nigéria, la RDC et le Rwanda affichaient de grandes différences entre les systèmes décentralisés et les fédéraux. Celles des autres pays, comme le Liberia, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Sénégal et la Sierra Léone, variaient selon la modalité centralisée, décentralisée et partiellement centralisée des systèmes.

L'image 4 montre que les systèmes de gouvernance sont compris différemment selon les participants et qu'une certaine confusion règne parmi eux en ce qui concerne les modalités du système de gouvernance existants dans le pays.

17

PNM EXISTANTES AU SEIN DES PAYS DU GFF

Tous les 25 pays du GFF possédaient déjà une sorte de PNM coordonnant tout ou une partie des volets relatifs à la SRMNEA-N. Les plateformes existaient préalablement sous la forme de CCI, de plateformes nationales au niveau du pays, d'une structure SWAp, de groupes de travail techniques et de mécanismes pilotés par l'état⁹. L'image 5 montre la proportion des plateformes identifiées par les répondants. Selon l'analyse par nombre de réponses, 58 % des réponses au Nigéria montrent l'utilisation des plateformes nationales du pays, 20 % l'utilisation des groupes de travail techniques, 8 % de la structure SWAp, 7 % des CCI et 4 % des « autres », considérés comme des mécanismes pilotés par l'état. Environ 3 % des réponses ont indiqué que leur pays ne disposait d'aucun type de plateforme. Toutefois, l'analyse et la notation des réponses par pays ont révélé l'existence d'une plateforme dans les 25 pays du

IMAGE 4 : IDENTIFICATION DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE PAR LES RÉPONDANTS DES PAYS DU GFF

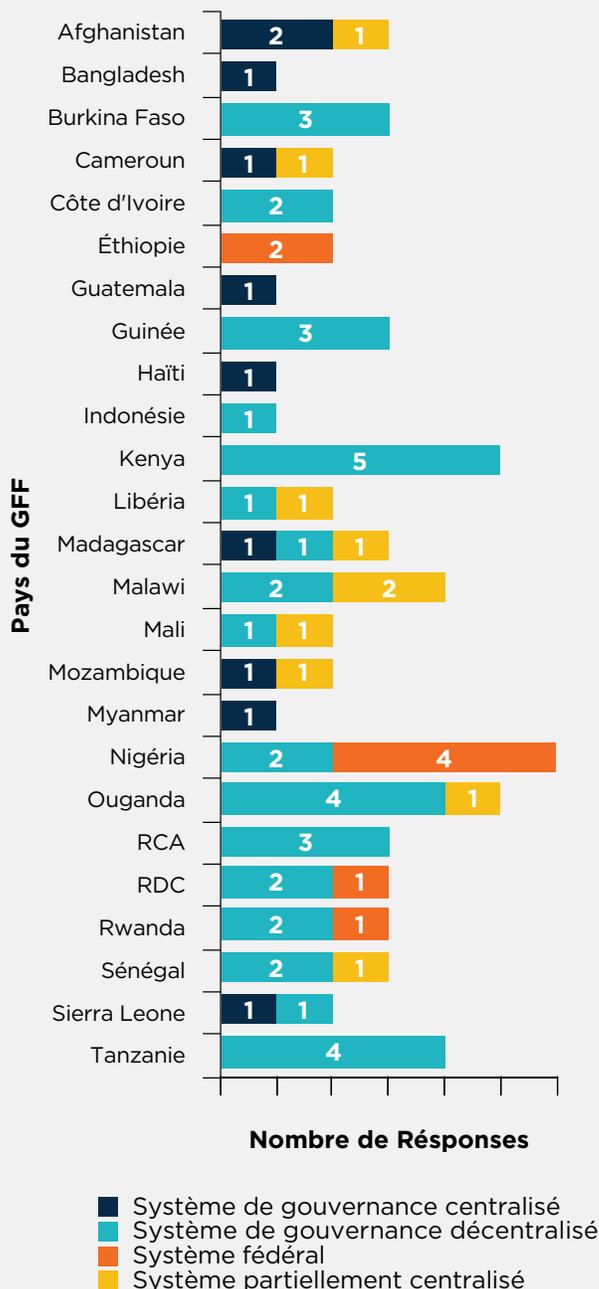
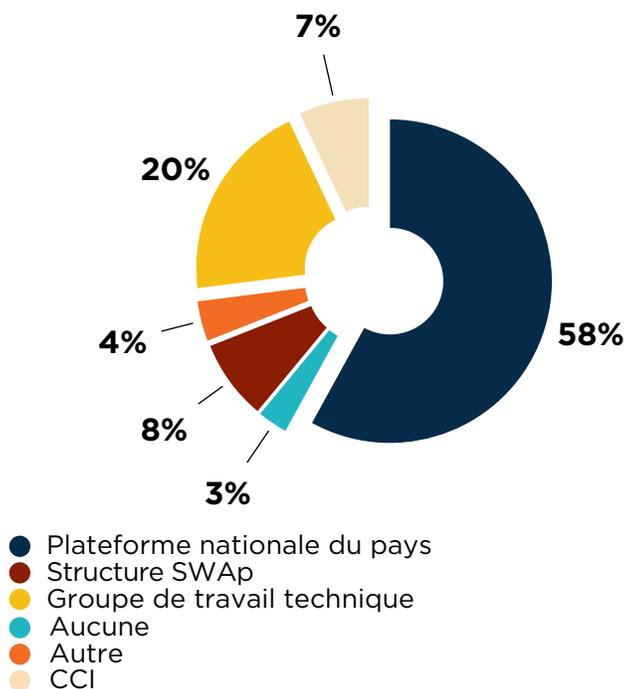


IMAGE 5 : TYPES DE PNM



GFF. Les diverses réponses des participants à l'évaluation ont montré un manque de sensibilisation ou d'implication des points focaux à l'égard des activités du GFF, ainsi qu'un manque d'inclusivité au niveau de l'engagement. Ces réponses variées ont été notées dans 12 pays, à savoir l'Afghanistan, la Guinée, le Kenya, le Liberia, Madagascar, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda, la RCA, la RDC et la Sierra Léone.

Les directives de mise en œuvre du GFF par pays prévoient entre autres la formation de plateformes infranationales pour s'appuyer sur les plateformes existantes et les renforcer par la suite. Habituellement, le rôle des plateformes infranationales est axé sur l'utilisation des données pour la gestion et l'amélioration générale de la qualité des services pour la SRMNEA-N aux divers points de prestation¹⁰. Parmi les personnes interrogées dans les systèmes décentralisés ou partiellement décentralisés, 70 % ont indiqué qu'il existait auparavant des plateformes infranationales sous la forme de groupes de travail techniques, de mécanismes pilotés par l'état et de forums de parties prenantes sur la santé. Environ 30 % des répondants n'étaient pas sûrs ou ne savaient pas si de telles plateformes infranationales existaient au préalable.



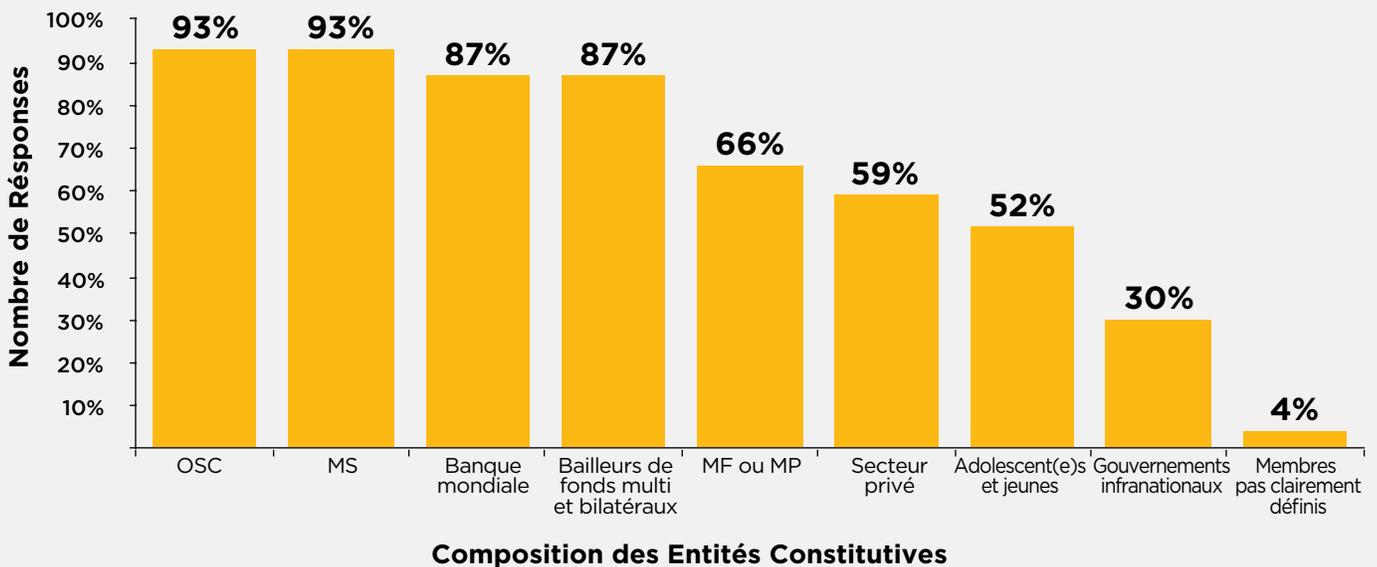
COMPOSITION ET REPRÉSENTATION

Membres des groupes constitutifs des PNM

La note d'orientation prévoit que l'ensemble des membres varie selon la configuration, l'inclusivité, la transparence et la fonctionnalité générale des PNM. Parmi l'ensemble des membres devraient figurer le MS, les points focaux ou les agents de liaison auprès de la Banque mondiale, les OSC, les jeunes et les adolescent(e)s, le secteur privé, les bailleurs de fonds multilatéraux (y compris le partenariat H6) et bilatéraux, le MF et/ou le MP, les mécanismes de financement mondiaux, les organisations de professionnels de la santé et les gouvernements infranationaux en fonction du contexte national.

La garantie de l'inclusivité des membres des groupes constitutifs et la fonctionnalité des PNM passent par des processus consultatifs solides et un engagement actif des parties prenantes. Les résultats de l'analyse montrent que les différents membres constitutifs avaient des perceptions diverses du principe d'inclusivité des PNM. L'image 6 indique les différentes perceptions des répondants par rapport à la composition des membres des groupes constitutifs des PNM pour la SRMNEA-N dans leur pays.

IMAGE 6 : PERCEPTION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DES GROUPES CONSTITUTIFS DES PNM



Dans les 25 pays faisant l'objet de cette étude, les répondants ont indiqué les OSC (93 %), le MS (93 %) et la Banque mondiale (87 %) comme membres des groupes constitutifs des plateformes nationales. Parmi les autres membres essentiels des groupes constitutifs se trouvent le secteur privé, le MF, le MP, les jeunes et les adolescent(e)s (mentionnés par plus de 50 % des répondants) et les gouvernements infranationaux (30 %). Environ 4 % des personnes interrogées ont déclaré que leurs pays n'était pas parvenu à établir une définition

claire de la composition de ses membres.

Les réponses présentées dans le tableau 3 indiquent une faible représentation du secteur privé, ainsi que des jeunes et des adolescent(e)s dans les pays du GFF. Parmi les pays étudiés, le Kenya, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda et la Tanzanie où plusieurs membres des groupes constitutifs sont impliqués, font figure d'exception.

TABLEAU 3 : NOMBRE DE RÉPONSES PAR PAYS SUR LA COMPOSITION DES MEMBRES DES GROUPES CONSTITUTIFS DES PNM

	OSC	MS	MF ou MP	Banque mondiale	Secteur privé	Bailleurs de fonds multi et bilatéraux	Org d'adolescent(e)s et jeunes	Gouvernements infranationaux/ États fédéraux
Afghanistan	***	***	***	***	***	***	*	
Bangladesh	*	*	*	*	*	*		
Burkina Faso	***	***	***	***	***	***	*	*
Cameroun	**	**	*	**	**	**	*	
Côte d'Ivoire	**	**	**	**	**	**	*	*
Éthiopie	*	*	*	**		*		
Guatémala	*	*	*	*	*	*		
Guinée	*	*	*	*	*	*	**	*
Haïti	*	*	*	*	*	*	*	
Indonésie	*	*	*	*	*	*		*
Kenya	****	****	*	****	**	***	***	**
Liberia	**	**		**		**		
Madagascar	***	***	*	***		***		
Malawi	****	****	***	***	**	****	****	
Mali	**	**	*	*	*	*	**	*
Mauritanie	*	*	*	*	*	*	*	*
Mozambique	**	**	*	**		**	*	
Myanmar	*	*		*	*	*		
Niger	*	*	*	*	*	*	*	*
Nigéria	*****	*****	*****	*****	*****	*****	***	****
Ouganda	****	****	**	****	****	****	****	***
RCA	***	**	**	**		**	**	*
RDC	***	***	***	***		***	**	*
Rwanda	*	**	**	**	*	*	**	
Sénégal	***	***	***	**	***	***	**	**
Sierra Léone	**	**	**	*		**	*	*
Tanzanie	****	****	**	****	**	****	*	
Tchad	*	*			*	*	*	

* Indique le nombre de réponses pour chaque pays

■ Pays performants en termes d'inclusivité des membres constituants de la plateforme nationale

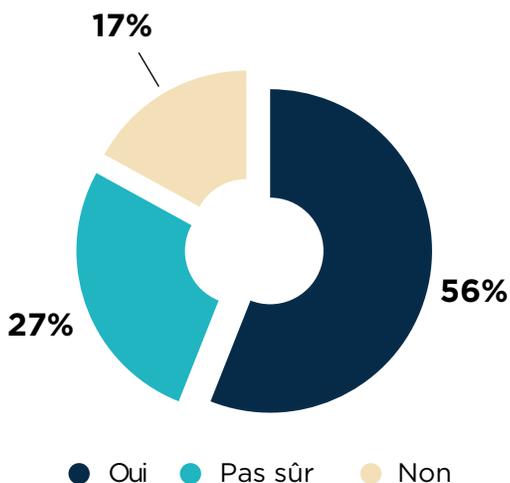
Transparence du processus de sélection des membres et sa représentation

Les membres des groupes constitutifs des PNM doivent être sélectionnés de manière transparente par leurs pairs. La note d'orientation sur la plateforme nationale du GFF établit des normes minimales claires en matière de transparence au niveau de la composition et du processus de sélection des membres des groupes constitutifs. Pour améliorer la transparence et garantir le principe d'inclusivité, tous les groupes constitutifs doivent être sélectionnés de manière transparente dans le cadre d'un processus ouvert.

Les perceptions affichées par les répondants quant à la transparence du processus de sélection des membres ont montré que 56% ont estimé que le processus avait été transparent, tandis que 27% n'étaient pas sûrs et 17% pensaient que le processus national n'avait pas été transparent.

Les différentes conclusions ont également été ventilées en fonction de chaque groupe de répondants. Les résultats montrent que les OSC sont, en pourcentage (55%), le groupe le plus important, suivi du groupe des points focaux (35 %) ou des agents de liaison auprès de la Banque mondiale. Quant aux répondants du MS, 10% d'entre eux ont estimé que le processus avait été transparent (image 8).

IMAGE 7 : TRANSPARENCE DU PROCESSUS DE SÉLECTION



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les PNM ont établi des différents rôles et responsabilités clairs

La présente évaluation a également examiné si les rôles et les responsabilités des PNM avaient été clairement définis sous la forme de protocole d'entente (PE), de TdR ou de cadre de partenariat et s'ils avaient été partagés publiquement. D'une part, on a constaté que le Bangladesh, le Cameroun, la RDC et le Liberia n'ont pas défini clairement les rôles et les responsabilités des PNM dans le cadre d'un PE ou de TdR ou n'étaient pas sûrs de leur existence (image 9). D'autre part, l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, Haïti, l'Indonésie, le Guatemala, le Myanmar, la Sierra Léone et la Tanzanie disposaient en effet de PE ou de TdR établissant clairement les différents rôles et responsabilités.

La variété des réponses dans certains pays montre clairement un manque de partage de l'information et ou une inefficacité au niveau du fonctionnement des PNM. Les résultats indiquent que 12 des 25 pays ne possédaient pas de PE ou de TdR publiquement disponibles, tandis que seuls trois pays (le Guatemala, l'Indonésie et le Myanmar) semblaient disposer de PE ou de TdR mis à disposition du public.

IMAGE 8 : VENTILATION DES « OUI » PROVENANT DES RÉPONDANTS DES OSC, DE LA BANQUE MONDIALE ET DU MS

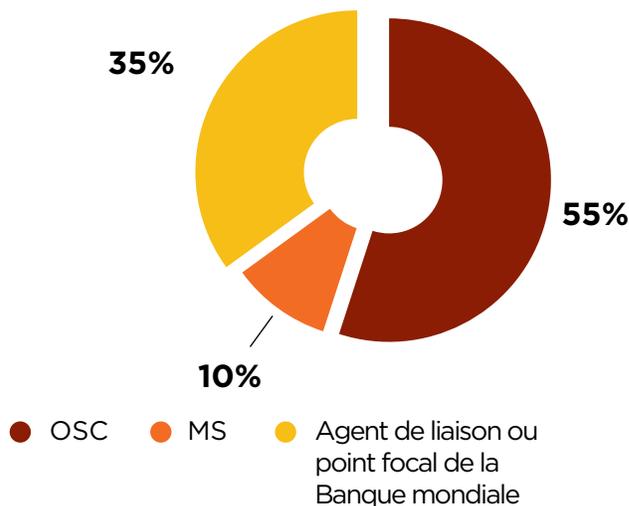
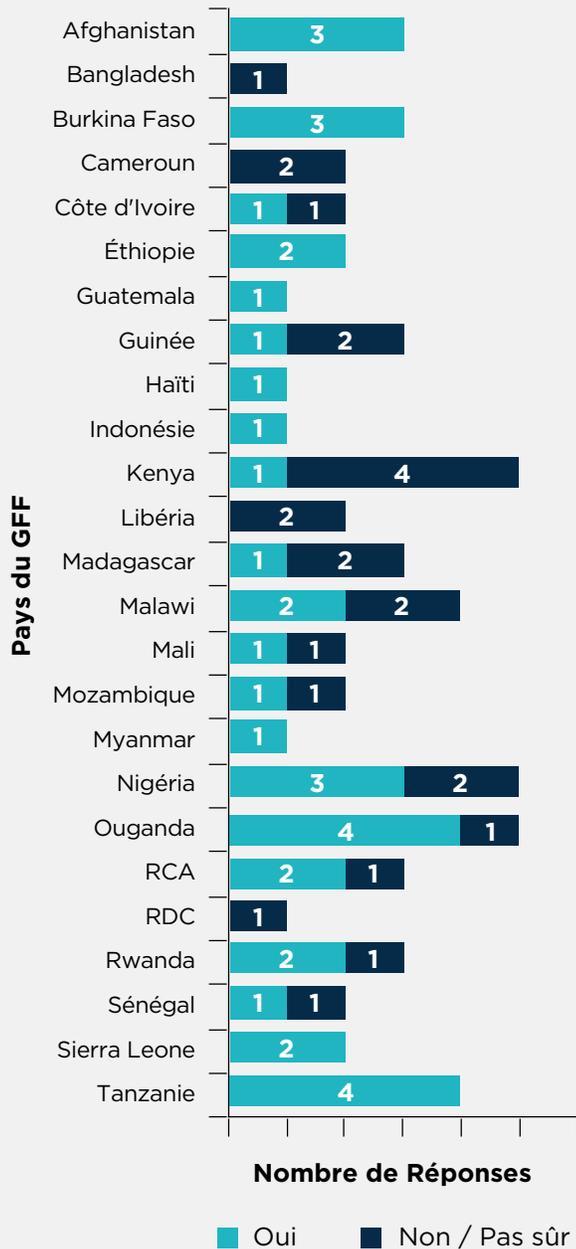


IMAGE 9 : LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS SONT CLAIREMENT DÉFINIS SOUS LA FORME D'UN PE OU DE TdR



Pour s'assurer que le fonctionnement des PNM est efficace, il est essentiel que tous les groupes constitutifs s'engagent activement dans les stratégies liées à la SRMNEA-N, ainsi que dans leur élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation. En effet, les stratégies de financement des programmes sont également des composantes primordiales. Le fait de relier ces dernières aux stratégies de financement de la santé et aux cadres de résultats permet de faciliter l'adoption d'une approche holistique au niveau du suivi et de l'évaluation du processus de mise en œuvre. Parmi les règles et les responsabilités définies pour les PNM, nous pouvons inclure les suivantes :

- Définir les directions stratégiques pour les investissements dans la SRMNEA-N et pour son financement au niveau national.
- Apporter des contributions lors de la prise de décisions politiques, techniques et financières.
- Faciliter le dialogue et renforcer la communication entre les multiples parties prenantes.
- Aligner les investissements et les ressources destinés à la SRMNEA-N sur les priorités de la mise en œuvre du DI SRMNEA-N.
- Renforcer la collaboration entre les partenaires et améliorer la coordination de toutes les parties prenantes par rapport à la SRMNEA-N.
- Mettre en œuvre le cadre de résultats, le suivi, l'évaluation des avancements, et prendre des mesures correctives si nécessaire.
- Encourager la bonne gouvernance, la défense des intérêts et la communication pour soutenir la mise en œuvre du DI SRMNEA-N dans les pays du GFF.

Il est donc primordial que les membres des groupes constitutifs aient une compréhension claire du processus consultatif au sein de la plateforme et de leurs propres groupes constitutifs. De même, il est important qu'ils soient en mesure d'apporter des contributions au programme de mise en œuvre du DI SRMNEA-N lors des réunions des PNM.

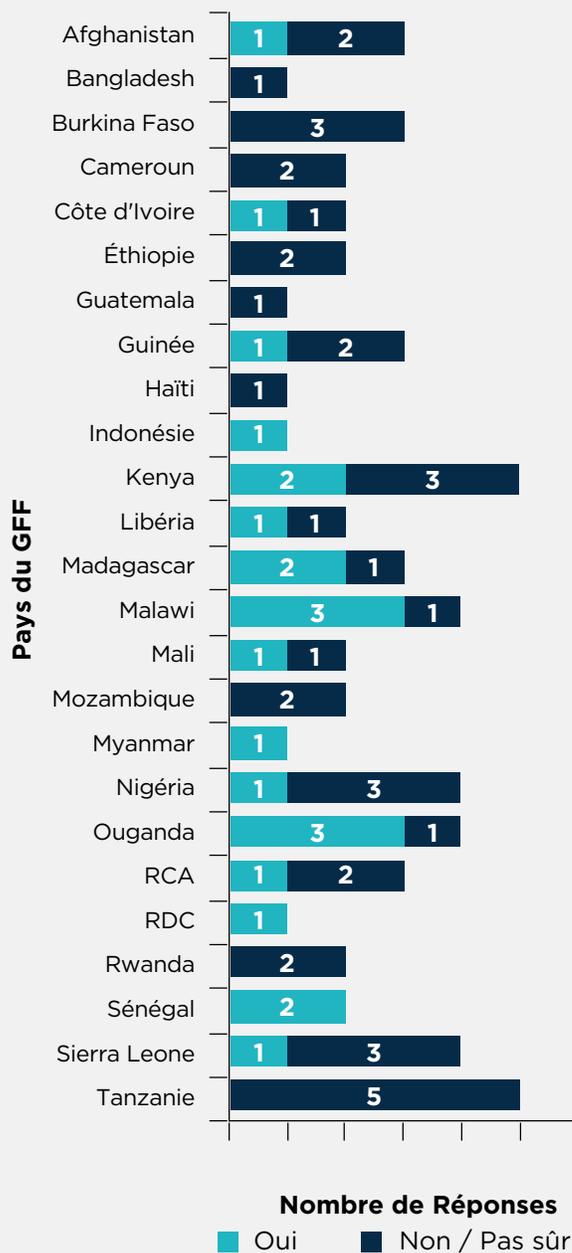
Pour que les PNM fonctionnent de manière efficace, il faut un engagement et une participation inclusive de toutes les parties prenantes. La participation des groupes des OSC, des jeunes et du secteur privé dans ces plateformes nationales constitue également un élément clé pour garantir le respect du processus d'élargissement de ses membres et pour qu'il s'adresse à un large éventail de parties prenantes. Ces dernières sont censées s'engager pleinement en contribuant à l'ordre du jour des réunions des plateformes nationales. En outre, un partage ouvert des données entre les différents groupes de parties prenantes permet de faciliter une meilleure prise de décisions et d'adopter des mesures correctives. Cela permet également de fournir des données probantes aux questions relatives au plaidoyer en lien avec le financement, les décisions politiques et la mise en œuvre.

La tenue de réunions régulières des PNM permet également de faciliter des opportunités d'apprentissage et de garantir que les progrès liés à la mise en œuvre du DI SRMNEA-N seront évalués de manière systématique. Les indicateurs clés pour la SRMNEA-N, alignés sur les objectifs et les cibles du DI, peuvent aussi faire l'objet d'un suivi et être présentés lors de ces réunions pour discussion. En outre, l'obtention d'engagements financiers accrus de la part des bailleurs de fonds bilatéraux, y compris les ressources nationales, peut en effet aider à déterminer si la vision du GFF visant à mobiliser et à aligner les investissements sur des priorités communes du DI SRMNEA-N a un effet supplémentaire. Les membres de la plateforme nationale ont également la possibilité de présenter de nouvelles données, des conclusions issues de recherche opérationnelle, ainsi que des stratégies de plaidoyer lors des réunions.

Parmi les 25 pays ayant répondu, seuls 10 sont en mesure de contribuer au programme SRMNEA-N au niveau de la plateforme nationale (notamment l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, l'Indonésie, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Myanmar, la RCA et la Sierra Léone). La plupart des plateformes nationales n'organisent pas régulièrement des réunions mais plutôt des réunions ad hoc qui n'abordent pas les points précis relatifs au GFF dans leur ordre du jour. Même dans les pays où les réunions sont organisées de façon régulière, les questions liées au GFF ou au DI SRMNEA-N ne sont pas prises en considération.

Il est évident que les OSC jouent un rôle de veille

IMAGE 10 : OSC AYANT TENU UN PROCESSUS CONSULTATIF INTERNE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DI SRMNEA-N



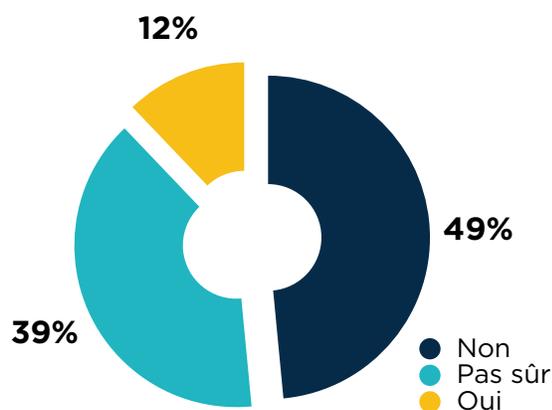
important pour s'assurer que la redevabilité est respectée lors de la mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Par conséquent, les OSC doivent s'organiser entre elles et parvenir à un consensus lors d'un processus consultatif, tout en représentant les besoins de la communauté. Elles doivent également s'exprimer d'une seule voix de sorte qu'elles puissent aborder les questions découlant de l'élaboration de la politique en matière de SRMNEA-N, ainsi que de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Toutefois, une analyse du niveau de consultation parmi les OSC elles-mêmes sur les questions liées aux DI SRMNEA a montré que neuf pays n'ont pas procédé à des consultations, ou que les répondants n'étaient pas sûrs qu'un processus consultatif sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des DI SRMNEA-N ait été mis en place.

Parmi les 25 pays ayant répondu, seuls trois ont indiqué que les OSC procédaient à des consultations internes sur la formulation et la mise en œuvre du DI SRMNEA-N, tandis que 13 ont apporté des réponses disparates. En outre, seuls la RDC et le Sénégal ont indiqué que les rapports d'avancement avaient été partagés entre les groupes constitutifs ayant reçu des mises à jour sur la mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Cependant, cela n'a pas été le cas pour les points focaux des OSC. Seuls les points focaux auprès de la Banque mondiale et du MS ont partagé des mises à jour.

Les résultats montrent également que très peu de pays partagent en temps opportun les données relatives à la santé et à la nutrition avec les membres constitutifs des PNM, y compris celles relatives aux dépenses. L'élaboration et le partage de rapports techniques et financiers mais aussi d'avancement et d'évaluation avec tous les membres des groupes constitutifs de la plateforme nationale, font partie des principales normes minimales visant à assurer l'efficacité du fonctionnement des PNM puisque cela favorise le dialogue sur la mise en œuvre du DI SRMNEA-N¹¹. Ces rapports d'avancement devraient être partagés publiquement et être mis à la disposition de la plupart des membres de la plateforme.

La majorité (60,6 %) des personnes interrogées n'ont pas d'accès aux rapports d'avancement des pays. Les répondants ont indiqué que les rapports techniques et financiers ne sont pas facilement disponibles en ligne ou ne sont pas publiés sur un site web, conformément aux exigences en matière de transparence et de partage des données. L'image 11 montre les résultats de l'évaluation concernant la disponibilité des rapports financiers techniques. Parmi les personnes interrogées, 39 % ont déclaré que les rapports n'étaient pas partagés publiquement, 12 % n'étaient pas au courant et seulement 48 % ont déclaré que les rapports étaient disponibles.

IMAGE 11 : MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC DES RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS



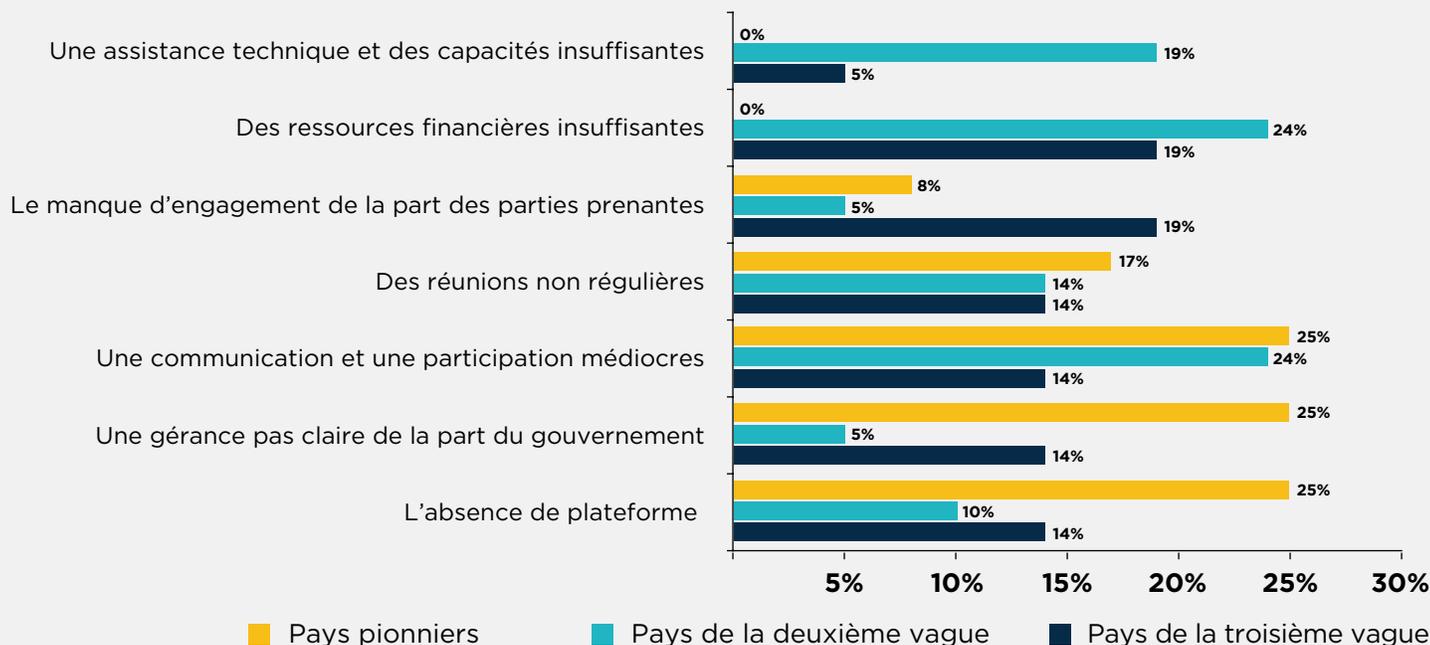
DIFFICULTÉS LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DU DI SRMNEA-N

Chaque pays du GFF se trouve à des stades différents de son processus de mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Les pays pionniers sont dans la troisième année de mise en œuvre ou plus tard, tandis que les pays de la deuxième vague se situent entre la première et la troisième année. En ce qui concerne les pays de la troisième vague, le DI SRMNEA et les documents d'évaluation de projet (PAD) ont été approuvés ou sont sur le point d'être finalisés et sont prêts à être mis en œuvre. Au fur et à mesure que les pays progressent dans leurs processus de formulation et de mise en œuvre du DI, de nombreux défis se présentent lesquels, s'ils étaient relevés, pourraient générer des possibilités d'apprentissage et renforcer l'implication des différentes parties prenantes de la SRMNEA-N dans la PNM. Les défis identifiés varient selon les différentes étapes de mise en œuvre, mais les répondants ont indiqué que parmi les défis communs aux pays du GFF figurent l'insuffisance des ressources financières, le manque de régularité des réunions, d'une gestion claire et de formalité au niveau des plateformes.

Dans les pays pionniers, le manque d'une bonne gestion de la part du gouvernement pour assurer l'efficacité et le bon fonctionnement des PNM constitue un des principaux défis à relever. Certains des pays pionniers ne disposent pas de plateformes fonctionnelles et inclusives. Les questions relatives au DI SRMNEA-N du GFF ne sont pas entièrement discutées au sein de la plateforme et, par conséquent, une communication et un engagement insuffisants continuent de poser problème aux membres des groupes constitutifs. De plus, les répondants ont indiqué que l'engagement du gouvernement auprès des OSC n'est pas inclusif et que la sélection des représentants n'est pas effectuée de manière transparente et inclusive. Les OSC et les autres parties prenantes ne sont donc pas en mesure d'assumer certains rôles et responsabilités, tels que la représentation des communautés, le suivi et la promotion de la redevabilité.

25

IMAGE 12 : DIFFICULTÉS LIÉES A LA MISE EN ŒUVRE DES PNM





Parmi les pays de la deuxième vague, les défis qui affectent l'efficacité du fonctionnement des plateformes nationales sont liés à une communication et une implication médiocres, ainsi qu'à une insuffisance au niveau des ressources financières et de l'assistance technique fournie. Les pays de la troisième vague sont confrontés à des défis similaires : une insuffisance des ressources financières, un manque d'engagement des parties prenantes, une communication médiocre et le manque de régularité des réunions entravant le bon fonctionnement des plateformes. L'image 12 montre les différents défis auxquels les pays du GFF sont confrontés, ventilés par pays pionniers et par pays de la deuxième et de la troisième vague.

ANALYSE DU TABLEAU DE BORD

La présente évaluation a inclus une analyse du tableau de bord afin de définir le statut actuel des PNM au niveau national dans trois domaines thématiques :

1. Aperçu du processus du GFF et des PNM
2. Composition et représentation
3. Rôles et responsabilités des PNM

La méthodologie de notation est présentée dans l'annexe 3 et les conclusions sont abordées dans la section suivante. Le système de notation du tableau de bord a été validé par les OSC et le groupe de pilotage du GCSC. Les conclusions tirées ont été partagées avec tous les participants à l'évaluation afin de recevoir leur feedback.

PAYS PIONNIERS

Le tableau 4 résume les résultats de l'analyse du tableau de bord pour ce groupe de pays.

TABLEAU 4 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DANS LES PAYS PIONNIERS

Pays pionniers		Éthiopie	Kenya	RDC	Tanzanie
Plateforme et processus du GFF	Existence d'une PNM	Vert	Vert	Vert	Vert
Composition et représentation	Représentation des membres des groupes constitutifs de la PNM	Jaune	Jaune	Vert	Vert
	Transparence du processus de sélection des membres des groupes constitutifs	Jaune	Rouge	Vert	Rouge
	Nombre de sièges attribués au groupe des OSC	Jaune	Rouge	Jaune	Rouge
	Le groupe des OSC élit ses propres représentants	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
Fonctionnalité de la PNM	Les PE et les TdR définissent clairement les rôles et les responsabilités de la PNM	Vert	Rouge	Rouge	Vert
	Les PE et les TdR sont publiquement disponibles	Jaune	Rouge	Rouge	Jaune
	Participation des membres des groupes constitutifs de la PNM (contribuent à l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion)	Vert	Jaune	Rouge	Vert
	Fréquence des réunions de la PNM	Vert	Rouge	Rouge	Jaune
	Processus de consultation des OSC sur les questions liées à la SRMNEA	Rouge	Jaune	Vert	Rouge
	Mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Communication régulière des mises à jour et des avancements aux membres des groupes constitutifs	Rouge	Rouge	Rouge	Vert
	Partage des rapports sur l'évaluation du statut de la mise en œuvre	Vert	Jaune	Vert	Vert
	Rapports techniques et financiers sont publiquement disponibles en ligne	Jaune	Jaune	Rouge	Jaune

Voir la méthodologie de notation du tableau de bord dans l'annexe 3

Tout d'abord, les résultats indiquent que la plupart des pays pionniers doivent encore relever des défis liés à la fonctionnalité des plateformes nationales. Bien que la plateforme existe préalablement dans ces pays, un manque de transparence et d'inclusivité ont influé dans le processus de sélection des membres pour représenter le spectre des différents groupes constitutifs (comme indiqué dans la note d'orientation sur les normes minimales et les directives de mise en œuvre du GFF dans les pays). Les groupes des jeunes et du secteur privé sont parmi ceux qui sont absents dans la plupart des plateformes.

Les résultats suggèrent également une fragilité au niveau de l'efficacité et de la fonctionnalité des plateformes existantes. Parmi les pays pionniers, on constate l'absence d'un engagement structuré de la part des PNM existantes dans le pays, même si elles se trouvent déjà au stade final de leur mise en œuvre. On a aussi observé une communication faible, ainsi qu'un manque de discussion et de partage des rapports techniques et financiers. Les réunions n'ont pas lieu régulièrement et, non seulement elles n'abordent pas les avancements de la mise en œuvre du DI SRMNEA-N mais leur ordre du jour ne prend pas en compte le GFF.

PAYS DE LA DEUXIÈME VAGUE DU GFF

Le tableau 5 résume les résultats de l'analyse du tableau de bord pour ce groupe de pays.

TABLEAU 5 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DANS LES PAYS DE LA DEUXIÈME VAGUE

Pays de la deuxième vague		Bangladesh	Camaron	Guinée	Liberia	Mozambique	Myanmar	Nigéria	Ouganda	Rwanda	Sénégal	Sierra Léone
Plateforme et processus du GFF	Existence d'une PNM	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
Composition et représentation	Représentation des membres des groupes constitutifs de la PNM	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Yellow
	Transparence du processus de sélection des membres des groupes constitutifs	Red	Yellow	Green	Yellow	Red	Green	Yellow	Green	Red	Green	Yellow
	Nombre de sièges attribués au groupe des OSC	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Yellow
	Le groupe des OSC élit ses propres représentants	Green	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Yellow	Green	Red	Green	Green
Fonctionnalité de la PNM	Les PE et les TdR définissent clairement les rôles et les responsabilités de la PNM	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Yellow	Green
	Les PE et les TdR sont publiquement disponibles	Red	Red	Yellow	Red	Red	Green	Red	Yellow	Yellow	Red	Red
	Participation des membres des groupes constitutifs de la PNM (contribuent à élaboration de l'ordre du jour de la réunion)	Red	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Green	Red	Yellow	Green
	Fréquence des réunions de la PNM	Red	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green
	Processus de consultation des OSC sur les questions liées à la SRMNEA	Red	Red	Yellow	Yellow	Red	Green	Red	Yellow	Red	Red	Yellow
	Mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Communication régulière des mises à jour et des avancements aux membres des groupes constitutifs	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Green	Yellow	Yellow	Red	Red
	Partage des rapports sur l'évaluation du statut de la mise en œuvre	Red	Yellow	Green	Red	Red	Red	Yellow	Red	Yellow	Red	Green
	Rapports techniques et financiers sont publiquement disponibles en ligne	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Yellow	Red	Yellow

Le Vietnam n'a pas été inclus dans l'évaluation

Il apparaît qu'une certaine forme de plateforme existait auparavant au sein des pays de la deuxième vague. Cependant, de même que pour les pays pionniers, le processus de sélection et la composition des membres de la plateforme est fragiles. Les résultats obtenus à partir de la notation de l'efficacité et de la fonctionnalité de la plateforme nationale ont été également faibles. Pour la plupart des pays de la deuxième vague, aucun PE ou de TdR a été défini pour orienter la fonctionnalité de la plateforme. Seuls quatre des douze pays possèdent des PE ou des TdR pour les plateformes clairement définis et seul

un pays les a diffusés publiquement. Les réunions sont tenues de manière ad hoc et seuls cinq pays organisent régulièrement des réunions. Les membres des groupes constitutifs de la plateforme du pays ne contribuent pas à la définition de l'ordre du jour de la réunion. Seuls trois pays ont apporté des mises à jour sur la formulation et la mise en œuvre du DI SRMNEA-N, et seuls les membres des groupes constitutifs de deux pays (la Guinée et la Sierra Léone) reçoivent des rapports d'avancement. Dans tous les pays de la deuxième vague, aucun rapport technique et financier n'a été diffusé publiquement.

PAYS DE LA TROISIÈME VAGUE DU GFF

Le tableau 6 résume les résultats de l'analyse du tableau de bord pour ce groupe de pays.

TABLEAU 6 : NOTATION DE L'ÉVALUATION DU STATUT DES PNM DES PAYS DE LA TROISIÈME VAGUE

Pays de la troisième vague		Afghanistan	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guatemala	Haiti	Indonésie	Madagascar	Malawi	Mali	RCA
Plateforme et processus du GFF	Existence d'une PNM	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Composition et représentation	Représentation des membres des groupes constitutifs de la PNM	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Jaune
	Transparence du processus de sélection des membres des groupes constitutifs	Jaune	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert
	Nombre de sièges attribués au groupe des OSC	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert
	Le groupe des OSC élit ses propres représentants	Vert	Vert	Vert	Rouge	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Fonctionnalité de la PNM	Les PE et les TdR définissent clairement les rôles et les responsabilités de la PNM	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Jaune	Jaune
	Les PE et les TdR sont publiquement disponibles	Vert	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Jaune	Rouge	Rouge	Vert	Rouge
	Participation des membres des groupes constitutifs de la PNM (contribuent à élaboration de l'ordre du jour de la réunion)	Vert	Vert	Jaune	Rouge	Rouge	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
	Fréquence des réunions de la PNM	Vert	Vert	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Jaune	Jaune	Jaune	Vert
	Processus de consultation des OSC sur les questions liées à la SRMNEA	Rouge	Rouge	Vert	Rouge	Rouge	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Jaune
	Mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Communication régulière des mises à jour et des avancements aux membres des groupes constitutifs	Jaune	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Vert	Rouge	Jaune	Jaune	Rouge
	Partage des rapports sur l'évaluation du statut de la mise en œuvre	Jaune	Vert	Jaune	Rouge	Rouge	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
	Rapports techniques et financiers sont publiquement disponibles en ligne	Rouge	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge

Le Cambodge n'a pas été inclus dans l'évaluation

La plupart des pays de la troisième vague du GFF se trouvent encore au stade de la formulation, autrement dit, le DI SRMNEA-N du pays est en cours de formulation, ou vient d'être approuvé, et sa mise en œuvre doit encore être lancée. Le PAD se trouve également en cours de formulation, ou vient d'être approuvé, et le déboursement de fonds visant à faciliter la mise en œuvre n'a pas encore été effectué. Les résultats du tableau de bord indiquent que les rôles et les responsabilités ont été clairement définis lors de la formulation des documents politiques. Toutefois, lorsque la mise en œuvre a été lancée, on a pu constater un manque d'engagement et d'orientation claire de la part du ministère en charge de la mise en œuvre et du suivi des résultats. En général, sa composition et

représentation sont solides. Cependant, il n'est pas certain qu'il existe des PE ou des TdR formalisés pour les PNM lorsque ces pays passeront à la phase de mise en œuvre. Alors que les rapports d'avancement devraient être partagés à chaque stade, seuls trois pays ont fourni des mises à jour sur les avancements de leur mise en œuvre. Les OSC et les autres membres des groupes constitutifs sont censés procéder à des consultations sur les questions relatives à la formulation et à la mise en œuvre du DI SRMNEA-N au sein de chaque groupe constitutif, conformément aux directives de mise en œuvre du GFF par pays et à la note d'orientation. Néanmoins, seuls deux pays de la troisième vague ont mené des consultations sur ces questions.

TEENAGE CENTRE





RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION RELATIVE AUX CONCLUSIONS



On a constaté que l'ensemble des 25 pays du GFF évalués avaient déjà mis en place une sorte de PNM, soit sous la forme d'un groupe de travail technique, d'une plateforme nationale, d'une SWAp, d'un CCI ou d'un mécanisme pilotés par l'état. Le rôle de ces plateformes consiste à faire office de mécanisme de gouvernance facilitant aussi bien la coordination entre acteurs de la SRMNEA-N que l'apprentissage, la prise de mesures correctives et la redevabilité mutuelle. Au niveau infranational, ces structures existent déjà sous la forme de forums de parties prenantes et de mécanismes pilotés par l'état, en particulier dans le contexte des systèmes de santé décentralisés. La plupart des pays utilisent actuellement les structures déjà existantes, mais très peu d'entre eux incluent la formulation et la mise en œuvre du GFF et du DI SRMNEA-N comme éléments habituels dans l'ordre du jour des réunions.

LES DÉFIS RESTANT À RELEVER PAR LES PNM

D'une manière générale, les PNM restent confrontés à une multitude de défis. L'existence de plateformes n'implique pas nécessairement que les pays du GFF atteignent les résultats et l'impact attendus d'une plateforme fonctionnelle. L'existence d'une plateforme, en tant que telle, n'aura aucun effet positif sur l'atteinte des résultats et d'impact escomptés, à moins que celle-ci ne soit rendue fonctionnelle à travers la tenue régulière des réunions et la fonction de veille pour que les points de l'ordre du jour concernant le DI SRMNEA-N ou le GFF soient inclus dans l'ordre du jour standard des réunions de la plateforme.

Le manque de clarté pour ce qui est de la définition des rôles et des responsabilités des membres des groupes constitutifs de la plateforme reste un problème majeur, ce qui explique la faible performance des plateformes. Malgré la formation des plateformes, seuls quelques membres ont accès à leurs PE ou TdR. Les notes d'orientation des PNM et les directives de mise en œuvre par pays du GFF définissent des normes minimales sur le processus de formation, la composition de ses membres et la fonctionnalité. C'est pourquoi une définition claire des rôles et des responsabilités s'avère nécessaire. Cependant,

peu de membres prennent connaissance des rôles et des responsabilités définis ou les comprennent. De plus, le degré de transparence en termes de partage des informations entre les membres est faible.

Une organisation non régulière des réunions et une faible communication entre les membres, y compris le MS, a bel et bien eu un impact sur l'efficacité du fonctionnement des plateformes. Le manque de clarté des PE et des TdR, qui ne définissent pas la fréquence des réunions, des ordres du jour et du partage des informations, génère des problèmes d'efficacité en ce qui concerne les processus de mise en œuvre du DI SRMNEA-N et du GFF. Ces problèmes découlent principalement de : (1) la duplication des activités en raison de la multiplicité des sources de financement qui sont utilisées pour soutenir la mise en œuvre ; (2) le non-alignement entre les interventions en général et les interventions SRMNEA-N à fort impact ; (3) la fragilité de l'apprentissage, du suivi et de l'évaluation par les pairs ; (4) le manque de clarté des processus pour la mise en place de mesures correctives ; et (5) le manque de redevabilité de la part des membres des groupes constitutifs. De même, l'absence d'une approche coordonnée, transparente et inclusive peut contribuer au retard dans l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre des résultats du DI SRMNEA-N.

Le MS ou le ministère en charge est censé partager et diffuser les informations sur les avancements relatifs à la mise en œuvre du DI SRMNEA-N auprès de tous les membres. En effet, l'une des principales fonctions des plateformes nationales consiste à assurer le partage et la diffusion de l'information pour faciliter un environnement favorable qui suscite un engagement significatif et une redevabilité parmi les membres.

Bien que les OSC soient reconnues comme des membres importants des PNM, le processus de sélection n'est ni transparent, ni inclusif dans certains pays du GFF. Selon le contexte du pays, divers membres doivent être impliqués, sélectionnés de manière transparente et il faut les inclure en tant que membres de la plateforme nationale. Quant aux pays qui utilisent les structures existantes, la composition des membres devrait être revue pour y intégrer le secteur privé, les jeunes et les adolescent(e)s, entre autres.

Par ailleurs, les PNM devraient disposer de plans de

travail annuels clairs avec des objectifs et des activités concrètes qui font objet d'un suivi et d'une évaluation à la fin de l'année. Cela permettra de favoriser le renforcement du volet réservé à la redevabilité et à la transparence au niveau de la programmation sur la SRMNEA-N. Ces plans de travail annuels devraient s'ancrer dans le DI SRMNEA-N du pays et tenir compte des rôles et des responsabilités des PNM.

LES DÉFIS LIÉS AUX PNM VARIENT SELON LA VAGUE DES PAYS

Le fonctionnement des PNM au niveau national exige non seulement la participation effective des divers groupes constitutifs tels que la société civile, les jeunes, le secteur privé, les gouvernements infranationaux (le cas échéant), mais aussi la coordination intergouvernementale (lorsqu'il y a deux niveaux de gouvernement) et les partenaires bilatéraux et multilatéraux selon le contexte du pays. Les plateformes peuvent être considérées comme des vecteurs prometteurs pour stimuler une action collective par rapport à la formulation et à la mise en œuvre du DI SRMNEA-N. Un fonctionnement efficace des plateformes nationales permet également de générer des perspectives et des défis qui influencent l'impact global de la performance du DI SRMNEA-N. La présente évaluation a mis en évidence les défis auxquels la plupart des pays du GFF sont confrontés pour assurer l'efficacité du fonctionnement des PNM. Ceux-ci varient selon les vagues des pays et les étapes de formulation et de mise en œuvre du DI SRMNEA-N.



Pays pionniers

Les pays pionniers sont censés avoir constitué des PNM fonctionnelles ou utiliser les structures existantes afin de s'assurer que les avancements de la mise en œuvre du DI SRMNEA-N figurent dans l'ordre du jour. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les quatre pays pionniers, lesquels continuent à faire face à des défis concernant l'engagement des parties prenantes et la transparence au niveau du partage des informations. De plus, les PNM qui existaient préalablement ne sont pas non plus fonctionnelles.

Pays de la deuxième vague

Les pays de la deuxième vague disposent de PNM, mais leur niveau de fonctionnalité est faible. La pertinence de l'engagement des PNM se trouve affectée par l'insuffisance des capacités, des ressources, de la communication et de l'implication des membres des PNM.

Pays de la troisième vague

Compte tenu des enseignements tirés de l'analyse des pays pionniers et des pays de la deuxième vague, les défis auxquels sont confrontés les pays de la troisième vague ont également trait à l'engagement collectif et à l'implication des membres des groupes constitutifs. Le manque d'engagement peut être le résultat de l'insuffisance des ressources et d'une mauvaise gouvernance des PNM par le ministère en charge.

1

Éthiopie, Kenya, RDC et Tanzanie

2

Bangladesh, Cameroun, Guinée, Liberia, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Sierra Léone et Vietnam

3

Afghanistan, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Guatémala, Haïti, Indonésie, Madagascar, Malawi, Mali, RCA et Rwanda

CONCLUSIONS

Le processus de mise en œuvre du GFF se déroule dans le cadre des PNM pilotées par le gouvernement rassemblant les différents acteurs qui conjuguent leurs forces pour faire progresser la SRMNEA-N. L'existence de ces plateformes dans les pays du GFF s'avère donc être un élément clairement positif. L'orientation que pourrait apporter le GFF par rapport au principe d'inclusion et de la fonctionnalité de ces plateformes peut permettre de faire en sorte que les contributions des différentes parties prenantes au partenariat du GFF soient concrétisées et aient un impact. Toutefois, nos recherches montrent que la plupart des pays ciblés par l'enquête n'ont pas suivi ces normes minimales.

Bien que la société civile des pays du GFF se soit engagée à soutenir et à s'impliquer dans ces plateformes nationales, elle n'a pas pour autant le pouvoir de garantir la fonctionnalité de la plateforme. Le leadership d'autres acteurs (le Secrétariat du GFF, d'autres partenaires de développement et les gouvernements eux-mêmes) reste dès lors un élément nécessaire pour élaborer un plan permettant de renforcer ces plateformes nationales et de mettre en œuvre le partenariat du GFF comme prévu.



ANNEXES



LA PLANIFICATION FAMILIALE

DEF; l'ensemble des moyens ou méthodes qui permettent aux couples d'avoir des enfants au moment voulu,

la connaissance du cycle menstruel et ses différentes phases, est le début du 1er Règle jusqu'à la veille de la Règle suivant.

AVANTAGE POUR LE P COMMUNAUT

- Sanitaire
- Economique
- Socio affectifs

2 APPROCHES : a) M b) ME

FACE



PROFIL



ANNEXE 1 : LISTE DES RESSOURCES

1. World Bank [Banque mondiale]. (Mai 2015). *Business Plan for the Global Financing Facility in Support of Every Woman Every Child* [Plan d'affaires du Mécanisme de financement Mondial en soutien à Chaque femme, Chaque enfant]. <https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/HDN/Health/Business%20Plan%20for%20the%20GFF%2C%20final.pdf>
2. Global Civil Society Coordinating Group for the GFF et The Partnership for Maternal, Newborn & Child Health [Groupe de coordination mondial de la société civile pour le GFF et Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant]. (n.d.) *Catalytic pilot grants to strengthen civil society engagement in national Global Financing Facility processes: Implementation report* [Subventions catalytiques pilotes pour renforcer la participation de la société civile aux processus nationaux du Mécanisme de financement mondial : rapport de mise en oeuvre]. <https://drive.google.com/file/d/10ebMrFLQpXflr2JXau7vdNsQRok7f1p8/view?usp=sharing>
3. Global Financing Facility [Mécanisme de financement mondial]. (24 avril, 2017). *Civil Society Engagement Strategy* [Stratégie d'engagement de la société civile]. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-IG5-5%20CS%20Engagement%20Strategy.pdf
4. Dennis, S. (Octobre 2016). *Guide du GFF à l'usage de la société civile sur le GFF*. https://pai.org/wp-content/uploads/2017/10/CSO-Guide-to-GFF_French.pdf
5. Couture, T. (2017). GFF falls short of family planning [Le GFF n'atteint pas les résultats escomptés en matière de planification familiale]. <https://www.brettonwoodsproject.org/wp-content/uploads/2017/04/At-Issue-GFF-Family-Planning.pdf>
6. GFF Country Implementation Guidelines [Directives de mise en œuvre pour les pays du Mécanisme de financement mondial (GFF)]. (2018). https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-Country-Implementation-Guidelines-En.pdf
7. GFF Secretariat [Secrétariat du GFF] et World Bank. (n.d.) *Guidance Note: Inclusive Multi-stakeholder Country Platforms in Support of Every Woman Every Child* [Note d'orientation : plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque femme, Chaque enfant]. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/Country%20Platform%20Guidance%20Note_French.pdf
8. Health NGOs Network et E4A-Mama Ye Kenya. (Octobre 2017). GFF Accountability Scorecard [Tableau de bord pour la redevabilité du GFF]. https://mamaye.org/sites/default/files/docs/GFF_Kenya_Scorecard_Web2.pdf
9. Health NGOs Network et E4A-Mama Ye Kenya. (Septembre 2018). GFF Civil Society Organisations Accountability Scorecard - Round II [Tableau de bord pour la redevabilité des organisations de la société civile du GFF, deuxième tour]. https://mamaye.org/sites/default/files/docs/GFF_Kenya_Scorecard_RoundII_2018.pdf
10. Community Health & Research Initiative Nigéria et African Health Budget Network. (2017). Nigéria Global Financing Facility (GFF) Performance Scorecard January - December 2017 [Tableau de bord pour la performance du GFF au Nigéria, janvier - décembre 2017]. https://africahbn.info/sites/default/files/resources/Nigeria_gff_performance_scorecard_jan_-_dec_2017.pdf
11. Salisbury, N.A., Asimwe, G., Waiswa, P., & Latimer, A. (2018). Operationalizing the Global Financing Facility (GFF) model: the devil is in the detail [Mise en œuvre du modèle du Mécanisme de financement mondial (GFF) : tout est dans le détail]. *BMJ Global Health*, 4(2). <https://www.doi.org/10.1136/bmjgh-2018-001369>

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE

PLATEFORME NATIONALE MULTIPARTITE PROJET DE QUESTIONNAIRE

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) est un partenariat à multiples parties prenantes qui œuvre en faveur de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N). Le GFF mène ses actions par le biais d'une plateforme nationale multipartite (PNM). Cette PNM constitue un forum ou un partenariat placé sous l'autorité du gouvernement national qui mobilise et coordonne les efforts en matière de développement, de mise en œuvre et de suivi des dossiers d'investissement (DI) dans le domaine de la SRMNEA-N et des stratégies de financement de la santé à l'échelon national. La mise en place d'une PNM est indispensable pour coordonner la mise en œuvre de ces dossiers d'investissement et la réalisation des objectifs de santé au sein du cadre des résultats.

Pour le déploiement du processus du GFF, plusieurs directives, notamment la Note d'orientation relative aux PNM, le Guide du GFF à l'usage de la société civile et les Directives de mise en œuvre pour les pays du GFF proposent des outils destinés à accélérer le processus d'apprentissage dans les différents pays^{12,13,14}. Le GFF attend de ses pays membres qu'ils appliquent ces directives afin de garantir l'efficacité de ses processus. Par ailleurs, la société civile a également un rôle à jouer dans la mesure où elle doit veiller au respect de ces directives, en fonction du niveau atteint par le pays dans la mise en œuvre du processus GFF concerné.

Le questionnaire ci-après a pour but d'évaluer l'efficacité des PNM nationales sur le plan de la mobilisation et de la coordination des efforts consentis par les diverses parties prenantes en matière de développement, de mise en œuvre et de suivi des DI SRMNEA-N et des stratégies de financement de la santé dans les pays du GFF. Ses résultats fourniront des informations pour les activités de représentation destinées à consolider le fonctionnement des PNM nationales, amélioreront l'action concertée des multiples parties prenantes au niveau national grâce à des mécanismes de coordination efficaces et à des prises de décisions inclusives et transparentes.

L'évaluation se subdivise en trois grandes parties :

Partie 1: Aperçu du GFF et de la PNM

Partie 2: Composition et représentation

Partie 3: Rôles et responsabilités

Il faut environ 15 à 20 minutes pour remplir cette évaluation. Veuillez répondre à l'enquête au plus tard le **15 septembre 2019**. Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter **Joyce Kyalo**.

[Merci pour le temps que vous consacrez à ce questionnaire !](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date	
Pays	
Nom de l'organisation	
Nom de la personne qui répond au questionnaire	
Titre/fonction	
Adresse ou n° de parcelle	
Numéros de téléphone	
Adresse e-mail	

PNM DU GFF

PARTIE 1 : APERÇU DU GFF ET DE LA PNM

1. Quel type de **système de gouvernance** votre pays applique-t-il pour la prestation des services de santé ?
 - Système centralisé
 - Système décentralisé
 - Système fédéral
 - Système partiellement centralisé
 - Autre
Veuillez spécifier :

2. Quelle connaissance avez-vous du **GFF** dans votre pays ?
 - Bonne connaissance
 - Connaissance relative
 - Connaissance limitée
 - Méconnaissance

3. Dans votre pays, à quel **stade** se trouve le **GFF** ?
 - Un DI SRMNEA-N et un document d'évaluation du projet (PAD) sont en préparation
 - PAD développé
 - Le DI SRMNEA-N et le PAD ont été validés
 - Le DI SRMNEA-N a été mis en œuvre il y a moins de 1 an
 - Le DI SRMNEA-N a été mis en œuvre il y a moins de 1 à 3 ans
 - Le DI SRMNEA-N a été mis en œuvre il y a plus de 3 ans
 - Autre
Veuillez spécifier :

4. Quel **mécanisme** (anciens ou nouveaux) votre pays a-t-il mis en œuvre à l'**échelon national** pour améliorer la participation et la coordination des parties prenantes dans le cadre du développement et de la mise en œuvre du DI SRMNEA-N ?
 - Groupe de travail technique
 - Mécanisme d'approche sectorielle globale (SWAp)
 - Comités de coordination interagences (CCI)
 - Plateforme nationale
 - Autre
Veuillez spécifier :
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

5. Quel **mécanisme** (anciens ou nouveaux) votre pays a-t-il mis en œuvre à l'**échelon infranational** pour améliorer la participation et la coordination des multiples parties prenantes dans le cadre de la SRMNEA-N ?
- Groupes de travail techniques
 - Forums sur la santé pour les parties prenantes
 - Mécanismes d'état
 - Je ne sais pas
 - Autre
Veuillez spécifier :
Veuillez donner quelques informations complémentaires.
6. Dans votre pays, de quelle manière la PNM consacrée à la SRMNEA-N à l'échelon infranational **soutient-il (elle) les efforts nationaux** pour le développement et la mise en œuvre du DI SRMNEA-N ? Veuillez sélectionner toutes les réponses valides.
- Développement de plans de travail annuels au niveau infranational conformes au DI SRMNEA-N
 - Établissement de rapports regroupant des données sur les services de santé
 - Établissement de rapports d'avancement
 - Identification des lacunes dans la prestation des services à l'échelon infranational
 - Autre
Veuillez spécifier :
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

PARTIE 2 : COMPOSITION ET REPRÉSENTATION

7. Qui sont les **membres des groupes constitutifs du** mécanisme de **coordination des parties prenantes** ? Veuillez sélectionner toutes les réponses valides.
- Organisations de la société civile (OSC)
 - Ministère de la santé
 - Gouvernement, Ministère des finances et/ou Ministère de la planification
 - Banque mondiale
 - Secteur privé
 - Bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux
 - Organisations de protection de l'enfance et de la jeunesse
 - Gouvernements infranationaux/États fédéraux (au sein des systèmes décentralisés)
 - Autre
Veuillez spécifier :
8. De manière générale, le **processus de sélection** des OSC invitées à rejoindre la PNM a-t-il été transparent pour les autres membres de la société civile ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires sur le processus de sélection.
-

9. Combien de **sièges sont attribués aux OSC membres de la coalition** au sein de la PNM pour la SRMNEA-N ?

- Un
- Deux
- Trois
- Quatre
- Plus de quatre

10. Est-ce que ce sont les **OSC** qui ont **choisi leurs représentants** auprès de la PNM pour la SRMNEA-N ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

PARTIE 3 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Sous-section 3.1 : des rôles et des responsabilités clairement identifiés

11. Quels sont les **rôles et responsabilités** de la PNM dans votre pays ? Veuillez sélectionner toutes les réponses valides.

- Définir des directions stratégiques nationales pour les investissements dans la SRMNEA-N et son financement
- Mobiliser et coordonner les efforts dans le cadre du DI SRMNEA-N
- Fournir des données politiques et techniques pour le DI SRMNEA-N
- Faciliter le dialogue et la communication entre les multiples parties prenantes
- Sensibiliser aux enjeux de la SRMNEA-N et communiquer à ce sujet
- Évaluer les performances et discuter des actions destinées à résoudre les difficultés au fur et à mesure qu'elles surgissent, avec les multiples parties prenantes au niveau du pays
- Autre
Veuillez spécifier :
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

12. Les rôles et responsabilités de la PNM sont-ils clairement définis sous la forme d'un **protocole d'entente (PE)**, de **termes de référence (TdR)** ou d'un **cadre de partenariat** ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

13. Le **PE**, les **TdR** ou le **cadre de partenariat** définissant les rôles et responsabilités de la PNM est-il accessible au public (en ligne, sur un site internet public ou sur le site internet des partenaires) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez indiquer où et comment ces données sont publiées.

14. Les membres de la PNM ont-ils la possibilité de contribuer à l'**ordre du jour** des réunions ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

Sous-section 3.2 : participation, communication et engagement des OSC et des autres groupes constitutifs

15. Au cours de l'année écoulée, à quelle **fréquence** se sont tenues les **réunions** de la PNM ?

- Une fois par an
- Bi-annuelle
- Chaque trimestre
- Autre
Veuillez spécifier :

41

16. Les **points** ci-après figurent-ils à l'**ordre du jour** des réunions de la PNM ? Veuillez sélectionner toutes les réponses valides.

- Analyse des avancées dans la mise en œuvre du DI SRMNEA-N
- Mises à jour du tableau de bord de la SRMNEA
- Analyse des avancées dans la mise en œuvre de la Stratégie de financement de la santé
- Couverture sanitaire universelle
- Autre
Veuillez donner quelques informations complémentaires sur l'ordre du jour de ces réunions.

17. Les **invitations à ces réunions** sont-elles envoyées aux membres au moins une semaine avant la date prévue et indiquent-elles un ordre du jour précis ?

- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
-

18. Y a-t-il un **processus consultatif** relatif aux enjeux de la SRMNEA-N parmi les membres constitutifs de la coalition des OSC avant leur discussion lors des réunions ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

Sous-section 3.3 : suivi, évaluation et apprentissage

19. Les membres des OSC et les autres membres des groupes constitutifs **reçoivent-ils régulièrement des informations** sur la mise en œuvre de DI SRMNEA-N et des stratégies de financement de la santé ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

20. À quelle fréquence les **rapports sur les avancées** dans la mise en œuvre du DI SRMNEA-N sont-ils communiqués ?

- Une fois par an
- Bi-annuelle
- Chaque trimestre
- Je ne sais pas
- Autre
Veuillez spécifier :

21. Tous les **rapports techniques et financiers** sont-ils accessibles (en ligne ou sur un site internet public) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

22. Les membres **participent-ils** à l'analyse des rapports d'avancement et d'évaluation du DI SRMNEA-N ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
Veuillez donner quelques informations complémentaires.

23. Quels **rôles importants** remplit votre PNM pour la SRMNEA-N ? Veuillez sélectionner toutes les réponses valides.

- Coordination des multiples parties prenantes du secteur de la santé (notamment la SRMNEA-N)
- Communication sur une série d'enjeux dans le secteur de la santé (notamment la SRMNEA-N)
- Formulation et planification d'une politique de santé
- Mise en œuvre et analyse de la politique de santé, et feed-back sur cette politique
- Autre
Veuillez spécifier :

24. Quelles sont à votre avis, les **principales difficultés** que doit surmonter votre PNM pour la SRMNEA-N ?

- Absence de direction ferme de la part du gouvernement
- Assistance et capacités techniques insuffisantes
- Moyens financiers inappropriés
- Il n'y a pas de mécanisme
- Manque d'engagement de la part des parties prenantes
- Fréquence irrégulière des réunions
- Communication et engagement insuffisants
- Autre
Veuillez spécifier :

25. Que suggèreriez-vous à votre pays et aux autres pays du GFF pour améliorer **l'opérationnalisation et l'efficacité** de la PNM pour la SRMNEA-N ?

FIN

Merci d'avoir pris le temps de remplir cette évaluation !

ANNEXE 3: MÉTHODOLOGIE DE NOTATION DU TABLEAU DE BORD

MÉTHODE DE NOTATION DU TABLEAU DE BORD POUR ÉVALUER LE STATUT DES PLATEFORMES NATIONALES MULTIPARTITES (PNM)			
Plateforme et processus du GFF	VERT	JAUNE	ROUGE
Existence d'une PNM	<i>La PNM a été mise en place, comprenant le groupe de travail technique, les mécanismes pilotés par l'état, l'approche SWAp, la plateforme nationale et la Taskforce du GFF</i>	<i>La PNM est en cours de formulation et les PE et les TdR sont rédigés</i>	<i>La PNM N'A PAS été mise en place</i>
Composition et représentation	VERT	JAUNE	ROUGE
Représentation des membres des groupes constitutifs de la PNM	<i>La liste des membres des groupes constitutifs est disponible ET comprend au moins six des groupes constitutifs suivants : OSC, MS, MF/MP, Banque mondiale, secteur privé, bailleurs multilatéraux et bilatéraux, jeunes et adolescent(e)s et États infranationaux/fédéraux</i>	<i>La liste des membres des groupes constitutifs est disponible OU elle comprend trois des groupes constitutifs suivants : OSC, MS, MF/MP, Banque mondiale, secteur privé, bailleurs multilatéraux et bilatéraux, jeunes et adolescent(e)s et États infranationaux/fédéraux</i>	<i>La liste des membres des groupes constitutifs N'EST PAS disponible et moins de trois membres sont inclus</i>
Transparence du processus de sélection des membres des groupes constitutifs	<i>Le processus électoral est transparent ET les OSC choisissent leurs représentants</i>	<i>Le processus d'élection est transparent OU les OSC choisissent leurs représentants</i>	<i>Le processus d'élection n'est PAS transparent ET les OSC NE choisissent PAS leurs représentants</i>
Nombre de sièges attribués au groupe des OSC	<i>Au moins deux sièges sont attribués aux OSC</i>	<i>Un siège est attribué aux OSC</i>	<i>AUCUN siège n'est attribué aux OSC</i>
Le groupe des OSC élit ses propres représentants	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "OUI"</i>	<i>Au moins 50% des répondants ont répondu "OUI"</i>	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "NON"</i>
Fonctionnalité de la PNM	VERT	JAUNE	ROUGE
Les PE et les TdR définissent clairement les rôles et les responsabilités de la PNM	<i>Les PE et les TdR sont disponibles ET décrivent les rôles et les responsabilités de la PNM</i>	<i>Les PE, les TdR, OU les rôles et responsabilités de la PNM sont disponibles</i>	<i>Les PE et les TdR, ainsi que les rôles et responsabilités de la PNM ne sont PAS disponibles</i>
Les PE et les TdR sont publiquement disponibles	<i>Les PE et les TdR sont publiquement disponibles</i>	<i>Les PE et les TdR sont disponibles, parfois publiquement disponibles en ligne</i>	<i>Les PE et les TdR NE sont PAS publiquement disponibles</i>
Les membres des groupes constitutifs de la PNM participent à l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion	<i>Les membres des groupes constitutifs contribuent à l'élaboration de l'ordre du jour au moins lors d'une réunion annuelle</i>	<i>Contribution irrégulière d'un membre d'un groupe constitutif à l'ordre du jour de la réunion</i>	<i>Les membres des groupes constitutifs NE contribuent PAS à l'ordre du jour de la réunion annuelle</i>
La PNM organise régulièrement des réunions	<i>Des réunions ont lieu régulièrement au moins deux fois par an, conformément aux PE et TdR</i>	<i>Au moins une réunion à fréquence non régulière ET des réunions ad hoc sont tenues</i>	<i>AUCUNE réunion n'est organisée</i>
Les OSC ont mis en place un processus de consultation sur les questions liées à la SRMNEA-N	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "OUI"</i>	<i>Au moins 50% des personnes interrogées ont répondu "OUI"</i>	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "NON"</i>
Les mises à jour relatives à la mise en œuvre et à l'avancement du DI SRMNEA sont communiquées régulièrement aux membres des groupes constitutifs	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "OUI"</i>	<i>Au moins 50% des personnes interrogées ont répondu "OUI"</i>	<i>Plus de 60 % des personnes interrogées ont répondu "NON"</i>
Les rapports sur la mise en œuvre sont partagés	<i>Les rapports d'avancement ET les mises à jour sont partagés régulièrement avec les membres des groupes constitutifs</i>	<i>Des rapports d'avancement OU des mises à jour sont partagés régulièrement avec les membres des groupes constitutifs</i>	<i>Les rapports d'avancement et les mises à jour ne sont PAS communiqués régulièrement aux membres des groupes constitutifs</i>
Les rapports techniques et financiers sont publiquement disponibles en ligne	<i>Les rapports techniques ET les rapports financiers sont publiquement disponibles en ligne</i>	<i>Les rapports techniques OU les rapports financiers sont publiquement disponibles en ligne</i>	<i>Les rapports techniques et les rapports financiers NE SONT PAS publiquement disponibles en ligne</i>

NOTES FINALES

- 1 GFF Secretariat et World Bank [Secrétariat du GFF et Banque mondiale]. (n.d.) *Note d'orientation : plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque femme, Chaque enfant*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF%20Country%20Platform%20guidance%20note.pdf
- 2 World Bank [Banque mondiale]. (Mai, 2015). *Business Plan for the Global Financing Facility in Support of Every Woman Every Child [Plan d'affaires du Mécanisme de financement Mondial en soutien à Chaque femme, Chaque enfant]*. <https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/HDN/Health/Business%20Plan%20for%20the%20GFF,%20final.pdf>
- 3 GFF Secretariat et World Bank. (n.d.) *Note d'orientation : plateformes nationales inclusives à multiples parties prenantes en soutien à Chaque femme, Chaque enfant*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/Country%20Platform%20Guidance%20Note_French.pdf
- 4 Global Civil Society Coordinating Group for the GFF et the Partnership for Maternal, Newborn & Child Health [Groupe de coordination de la société civile pour le GFF et Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant]. (2019). *Catalytic pilot grants to strengthen civil society engagement in national Global Financing Facility processes: Implementation report [Subventions catalytiques pilotes pour renforcer la participation de la société civile aux processus nationaux du Mécanisme de financement mondial : rapport de mise en œuvre]*. <https://www.csogffhub.org/wp-content/uploads/2019/10/Review-of-Catalytic-Pilot-Grants-for-CS-engagement-in-GFF.pdf>
- 5 Global Financing Facility [Mécanisme de financement mondial] et World Bank. (2019). *GFF Country Implementation Guidelines [Directives de mise en œuvre pour les pays du Mécanisme de financement mondial (GFF)]*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-Country-Implementation-Guidelines-En.pdf
- 6 Health NGOs Network et E4A-Mama Ye Kenya. (Septembre, 2018). *GFF Civil Society Organisations Accountability Scorecard - Round II [Tableau de bord pour la redevabilité des organisations de la société civile du GFF, deuxième tour]*. https://mamaye.org/sites/default/files/docs/GFF_Kenya_Scorecard_RoundII_2018.pdf
- 7 National Advocates for Health. (31 décembre, 2018). *Basic Health Care Provision Fund (BHCPF) & Global Financing Facility (GFF): Performance Scorecard January - December 2018 [Fonds pour la prestation des soins de santé de base (BHCPF) & Mécanisme de financement Mondial (GFF) : tableau de bord pour la performance, janvier - décembre 2018]*. <http://africahbn.info/resources/Nigeria-2018-basic-health-care-provision-fund-bhcpf-global-financing-facility-gff>
- 8 Africa Health Budget Network. (1 février, 2019). *Spotlight on GFF in Liberia (What GFF does and what it pays) [Mise en lumière du GFF au Liberia (que fait le GFF et quels sont les bénéfices)]*. <https://africahbn.info/resources/spotlight-gff-liberia-what-gff-does-and-what-it-pays>
- 9 Le terme « plateforme » sera utilisé dans le rapport pour désigner la plateforme, la structure ou le mécanisme mis en place.
- 10 Global Financing Facility et World Bank [Mécanisme de financement mondial et Banque mondiale]. (2019). *GFF Country Implementation Guidelines [Directives de mise en œuvre pour les pays du GFF]*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-Country-Implementation-Guidelines-En.pdf
- 11 Ibid.
- 12 GFF Secretariat et World Bank. (n.d.) *Note d'orientation : plateformes nationales inclusives à multiples parties en soutien à Chaque femme, Chaque enfant*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/Country%20Platform%20Guidance%20Note_French.pdf
- 13 Dennis, S. (Octobre, 2016). *Guide du GFF à l'usage de la société civile sur le GFF*. https://pai.org/wp-content/uploads/2017/10/CSO-Guide-to-GFF_French.pdf
- 14 Global Financing Facility et World Bank. (2019). *GFF Country Implementation Guidelines [Directives de mise en œuvre pour les pays du GFF]*. https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-Country-Implementation-Guidelines-En.pdf



CSO GFF | Hub

